

fenêtres s/ cours

1^{er} décembre 2023
Numéro 494

Le journal de la FSU-SNUipp

actus

Hommage à
Nicole Geneix

De résilience
en résistance

grand angle

Écoles belges :
l'obscurantisme en échec

interview

Harcèlement :
Nicole Catheline,
pédopsychiatre

**Outre-mer :
l'école lance
un SOS**



- **Scolaires** : de la maternelle au lycée visites guidées et ateliers pédagogiques
- **Centres de loisirs** - Parcours libre ou guidé

VOYAGEZ DANS L'ESPACE

LE PLUS GRAND PLANÉTARIUM DE FRANCE !



Site internet : vulcania.com/education/
Mail : scolaires@vulcania.com



12 dossier

Outre-mer : l'école lance un SOS !

Faute de moyens à la hauteur des spécificités territoriales, l'enseignement scolaire dans les DROM se heurte à de nombreuses difficultés d'ordre économique, social, linguistique...

5 L'enfant

Pas d'heure pour les parents

6 **actu**
De résilience en résistance
8/ La recherche s'engage
9/ Budget 2024 : austère hausse / Julie Gervais, « La valeur du service public »

10 grand angle

Écoles belges : l'obscurantisme en échec



21 métier&pratiques

22/ Développement durable, nouveaux repères
24/ Enseigner : quelle histoire ! / Évaluations nationales, quoi de neuf ?
25/ Interview Éliane Viennot, le langage égalitaire
26/ De mosquée en synagogue...
29/ Référente handicap : un maillon indispensable

30 lire/sortir!

Pour qui est ce beau cadeau ?



32 société

L'enracinement du mal logement
33/ « Éteins la lumière ! » / Pornocriminalité : des violences insoutenables / Questions à Cécile Badoual sur la vaccination contre le papillomavirus

34 interview

Nicole Catheline : « Une intervention rapide résout bien des situations »

FENÊTRES SUR COURS N° 494 du 1^{er} décembre 2023 / Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC
128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION** : Guislaine David **RÉDACTION** : Mathilde Blanchard, Claire Bordachar, Franck Brock, Guislaine David, Marion Katak, Jacques Mucchielli, Emmanuelle Quémard, Anaïs Richard, Nelly Rizzo, Virginie Solunto, Blandine Turki, Nicolas Wallet **CONCEPTION-RÉALISATION** : NAJApreste / direction éditoriale : Julie Matas, graphique : Susanna Shannon et Maya Carrasco **IMPRESSION** : SIEP Bois-le-Roi
RÉGIE PUBLICITÉ : Mistral Media, 22 rue Lafayette 75009 Paris, tél. : 01 40 02 99 00
PRIX DU NUMÉRO : 1 euro **ABONNEMENT** : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale

éditorial

Résister collectivement

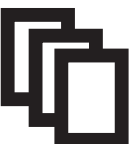
Le 13 octobre dernier, c'est l'effroi qui a traversé les salles des maîtres et maîtresses lors de l'attaque terroriste conduisant à l'assassinat de Dominique Bernard, plongeant alors la communauté éducative dans le deuil. Une fois encore, l'école a été ciblée parce qu'elle représente un lieu d'émancipation par les savoirs qui permettent aux jeunes d'agir en citoyennes et citoyens responsables, libres et éclairés. Après de tels événements, les personnels de l'éducation at-



BESOIN DE STABILITÉ

tendent du ministre un soutien mais également des actes. Pour toute réponse, la communauté éducative devra se contenter de l'accélération de nouvelles réformes d'un Gabriel Attal refusant de desserrer le calendrier dans cette période trouble. « Choc des savoirs », révision des programmes, remise en cause des cycles, instauration de groupes de niveaux, mise en avant du redoublement, réforme de la formation initiale... une fois de plus l'avenir des élèves et de l'école se décide dans l'urgence du temps politique. Alors que l'éducation a besoin de stabilité et de temps long, la mission « Exigence des savoirs » devra rendre sa copie avant la parution des résultats de l'enquête Pisa début décembre. Une façon pour le ministère d'anticiper les résultats des élèves français, de communiquer et de justifier ses choix. Nul doute que c'est vers un renforcement de la politique éducative actuelle que le ministre penchera. Et cela sans dégrader de moyens supplémentaires. C'est encore sur les personnels que les efforts reposeront. À rebours de cette politique, il faudra résister collectivement : reprendre la main sur le métier, réaffirmer notre professionnalité, revendiquer et exercer notre nécessaire liberté pédagogique !

GUISLAINE DAVID



NOUVEAUTÉ

UNE REVUE DÉDIÉE AUX ENSEIGNANT.ES !



RETROUVEZ TOUTES LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

La revue **Sorties scolaires & Classes de découvertes** commente toute la réglementation sous forme de questions-réponses !

L'OUTIL IDÉAL POUR PRÉPARER ET ORGANISER VOS SORTIES SCOLAIRES

- Le personnel accompagnateur doit-il être détenteur du BAFA ?
 - Quel est le niveau de responsabilité juridique d'un.e enseignant.e ?
 - Quel est le statut juridique d'un parent qui accompagne l'enseignant durant une sortie scolaire ?
 - Quels sont les documents à fournir par l'enseignant.e pour une sortie scolaire avec nuitée(s) ?
- Et bien d'autres !

6 €

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT
sur <https://publications.jpa.asso.fr/>



Pas d'heure pour les parents

Les contraintes engendrées par le travail en soirée, les horaires variables ou décalés, ou encore les durées hebdomadaires plus importantes que la moyenne, renforcent le sentiment de concilier difficilement vie familiale et vie professionnelle, en particulier chez les mères. Par ailleurs, elles accentuent la répartition inégale des tâches ménagères. C'est ce que révèle une étude de l'Ined* en partenariat avec la Caisse nationale des

allocations familiales (Cnaf). Mais ces horaires atypiques influent aussi sur l'investissement auprès de l'enfant. Pour les couples bi-actifs et ayant un enfant de cinq ans et demi dans le cadre de la cohorte "Elfe", le déséquilibre structurel entre mère et père tend à se réduire légèrement. En effet, 86% des mères s'occupent de laver l'enfant (89% en général) pour 65% des pères alors qu'ils ne sont que 55% en

“LA PRÉOCCUPATION DE L'ÉDUCATION DE L'ENFANT CONTINUE DE REPOSER PRINCIPALEMENT SUR LES MÈRES”

général. De même, 95% des mères s'occupent de l'enfant lors de maladies (96% en général) pour 47% des pères, soit 5 points de plus qu'en cas d'horaires classiques. Si la préoccupation de l'éducation de l'enfant continue donc de reposer principalement sur les

mères qui réduisent peu leur engagement, « pour préserver la vie de l'enfant de ces contraintes temporelles et lui permettre d'avoir le plus possible un de ses parents auprès de lui, les parents sont plus souvent amenés à se relayer auprès de l'enfant », analyse la Cnaf.

MATHILDE BLANCHARD

* Institut national d'études démographiques

72% DES ENFANTS DINENT avec leurs deux parents lorsque ces derniers ont des horaires de travail atypiques contre 88% dans les familles aux horaires standards.



© BearFotos/Shutterstock

250 MILLIONS

ET À UNE STAGNATION DES PROGRÈS AU NIVEAU MONDIAL. CE SONT 16% DES ENFANTS ET JEUNES QUI NE SONT PAS SCOLARISÉS. ILS SONT PRÈS DE 20% EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE OÙ LA NON SCOLARISATION A AUGMENTÉ DE 12 MILLIONS.

SIX MILLIONS S'EXPLIQUENT ENTRE AUTRES PAR L'INTERDICTION FAITE AUX FILLES EN AFGHANISTAN D'ACCÉDER À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR

D'ENFANTS RESTENT NON SCOLARISÉS DANS LE MONDE SELON LES DERNIÈRES DONNÉES DE L'UNESCO. CELA REPRÉSENTE UNE AUGMENTATION DE

De résilience en résistance

Face à un contexte pesant et à un mal-être au travail qui s'installe, la FSU-SNUipp lance une alerte sociale dans tous les départements. L'école doit retrouver souffle, sens et respect.

©Millerand/NAJA



Une enseignante du Tarn qui s'effondre suite à un entretien avec la DSDEN « d'une rare dureté » selon la FSU-SNUipp 81 ou des PE d'une circonscription normande témoignant d'un « mal-être généralisé » ne constituent pas deux faits de management isolés. « Lorsque nous effectuons des tournées d'école, l'état d'épuisement et de mal-être des collègues

nous interpelle fortement. Et l'augmentation du nombre de remontées de fiches SST* le confirme », témoigne Stéphane Chiarelli, militant et secrétaire départemental de la FSU-SNUipp 22. Non remplacé, chargé de travail, injonctions paradoxales, dégradation des relations au travail, difficultés de mobilité, vétusté du bâti scolaire... impactent le quotidien

des enseignant-es. Grande souffrance face à des situations explosives engendrées par une inclusion mal pensée et sans moyens ou sentiment de désenchantement sont prégnants. L'enquête de l'Autonome de Solidarité Laïque le confirme : le climat scolaire dans les écoles continue à se détériorer. Seulement 58,5 % des PE en sont satisfaits ou plutôt satisfaits ; ils et elles étaient 73,5 % en 2011. L'étude (à retrouver dans le spécial 22^e Université d'automne de la FSU-SNUipp) fait également apparaître un sentiment de déclassé social et de non-respect par la hiérarchie. Or, l'acte II de l'école inclusive risque d'accentuer ces difficultés.

Ce constat alarmant ne peut rester sans réponse de l'institution. La FSU-SNUipp lance dans l'ensemble des départements une alerte sociale afin d'obliger l'employeur à assumer ses responsabilités concernant la santé des personnels et la qualité de leurs conditions de travail. Si le ministère de l'Éducation s'entêtait à rester sourd, le syndicat poursuivra sa mobilisation, et envisage notamment une grève en janvier.

LA FORCE DU ROSEAU

Pendant ce temps, à l'Assemblée nationale, malgré des oppositions politiques, le budget de l'Éducation 2024 propose une année blanche salariale et la suppression de plus de 1 700 postes. De fait, il ne répond ni aux enjeux éducatifs de lutte contre les inégalités scolaires, ni à la revalorisation salariale nécessaire. Pourtant, dans les classes, les enseignant-es et les AESH font tenir debout le service public d'éducation. Malgré les empêchements au métier, ils et elles agissent au quotidien pour maintenir le collectif d'apprentissage. Ils et elles tentent de garder du sens à leur engagement en construisant une école émancipatrice pour une société de la diversité, juste et égalitaire. Lors de la conférence de clôture de l'UDA dont elle était la grande témoin, Edwige Chirouter ne dit pas autre chose que cette nécessité d'une « école de la pensée, une école-oasis où on peut décélérer, où il y a de la confiance, où on peut construire de l'émancipation... » « On lâche rien ! ». Le corps et le cœur enseignant plient mais ne rompent pas ».

MATHILDE BLANCHARD

*Santé, sécurité au travail

LA FSU FÊTE SES 30 ANS et sa conception d'un syndicalisme unitaire et combatif, promouvant à la fois les droits des personnels, le renforcement des services publics et un projet de société global.

hommage

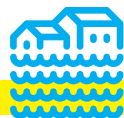
NICOLE GENEIX

est décédée à l'issue d'une longue maladie. Il y a trente ans, lorsque la direction de la FEN provoqua une scission



excluant deux de ses syndicats, Nicole s'est engagée avec d'autres camarades dans

la création d'un nouveau syndicat : le SNUipp qui sera officiellement créé en 1992. Institutrice en Seine-et-Marne, elle prend part également avec dynamisme à la création de la fédération FSU. Secrétaire générale adjointe puis secrétaire générale de 1999 à 2004, elle participe aux premières pages de « Fenêtres sur cours », inaugure la première Université d'automne et a été une actrice majeure dans la mobilisation contre la réforme des retraites en 2003... Certain-es se souviennent également de sa pugnacité, notamment en 2001, lorsqu'elle convainc l'intersyndicale de rester dans le ministère jusqu'à réception d'une délégation, obtenant ainsi une baisse à 21h du temps devant élèves des personnels SEGPA. Tenace, combative, elle porta avec conviction un projet syndical fondé sur la transparence, le lien avec les personnels, les pratiques du métier et une transformation de l'école et de la société. La FSU et la FSU-SNUipp en garderont un souvenir vivace et reconnaissant.



« Exigence des savoirs » : une vision passéiste

Gabriel Attal affirme vouloir réformer l'école en profondeur avec sa mission « Exigence des savoirs ». En écrivant pendant les vacances aux enseignants et enseignantes, il a prétendu consulter la profession. Pourtant, le questionnaire envoyé montrait que les

grandes lignes étaient déjà actées : révision des programmes pour renforcer la place des « fondamentaux », individualisation des apprentissages, abandon de la logique de cycle... L'occasion aussi de mettre en avant de vieilles rengaines qui creusent les

inégalités, niant les apports de la recherche : autorité, devoirs à la maison, recours au redoublement. En revanche, rien sur le travail en équipe, ni sur la formation continue et quid de la liberté pédagogique ?

Sorties scolaires : des textes à revoir

La circulaire parue en juin dernier introduit des règles et définitions nouvelles. Désormais, les sorties scolaires obligatoires peuvent comprendre la pause méridienne. Cela pose la question de l'obligation du financement des repas et de l'assurance des élèves sur ce temps alors que la mention « la souscription d'une assurance collective » (via l'OCCE ou l'Usep) pour participer à une sortie scolaire a disparu. En maternelle, les

sorties de proximité sont rendues plus difficiles : au-delà de 16 élèves, en complément du PE et de l'Atsem, un adulte supplémentaire par tranche de 8 élèves est obligatoire. Lors d'un voyage scolaire, seules les AESH peuvent être autorisées « par décision écrite de leur employeur à accompagner les élèves en situation de handicap ». Quid de leur disponibilité et de leur rémunération ? Les nouvelles modalités de validation des sorties

scolaires mettent la pression sur la direction d'école. Ces modifications montrent que la rue de Grenelle aurait dû consulter les syndicats avant tout changement impactant l'organisation et le quotidien des écoles maternelles et élémentaires. La FSU-SNUipp a interpellé le ministère et demande un groupe de travail pour faire évoluer ces textes.

Classe exceptionnelle : la carotte et le bâton

« Une récompense ». C'est ainsi que le ministère conçoit l'accès à la classe exceptionnelle (CE). Le projet en discussion prévoit que les IEN procèdent à l'arbitraire sélection des promouvables en les dotant d'un avis pérenne. Pour qui ne ferait pas partie du cercle des « happy few », c'est la

certitude d'une stagnation à la hors classe pour les dix dernières années de carrière, sans recours possible. Parmi les promouvables, malheur aux ex-instits, pénalisés par l'ancienneté dans le corps, premier critère de départage. Enfin, aucune phase transitoire n'est actuellement prévue pour les ayants droits de

l'actuel « vivier 1 » (directions, CPC, éducation prioritaire...). Ces dispositions tournent le dos au principe édicté au printemps d'un accès généralisé à la CE pour fluidifier une fin de carrière allongée par la réforme des retraites. Les syndicats enseignants de la FSU ont interpellé le ministre pour obtenir le respect des engagements de l'État.

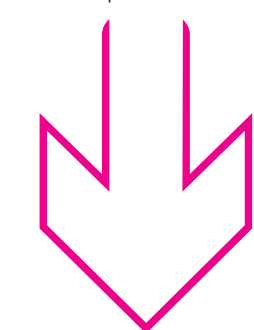
Focus

LA RECHERCHE S'ENGAGE

« Soutenir l'école pour vivifier la démocratie »... À travers une tribune publiée le 21 novembre dans Le Monde, une cinquantaine de chercheuses, chercheurs et personnalités, aux côtés de la FSU-SNUipp, demande au ministre de rompre avec la politique éducative actuelle centrée sur « les fondamentaux ». Dans une période de crises multiples et de conflits internationaux, la maîtrise de savoirs complexes est indispensable pour que les élèves deviennent des citoyennes et citoyens éclairés et émancipés. Faire acquérir des compétences de haut niveau, analyser les processus d'apprentissage, lever les obstacles aux acquisitions... demandent de hautes qualifications et une formation initiale et continue de qualité en lien avec l'ensemble des travaux de la recherche, insistent les signataires. Permettre à toutes et tous l'acquisition d'une culture commune, lutter contre les inégalités nécessitent une ambition forte. À l'opposé du budget prévoyant la suppression de 1700 postes, une véritable priorité à l'école primaire est nécessaire.

Budget 2024 : austère hausse

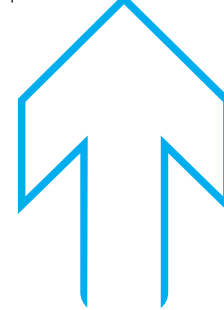
Si le budget 2024 pour l'Éducation nationale augmente indiscutablement de 3,9 M€ - avec un total de 26,4 milliards d'euros pour le premier degré - 40% de cette hausse est absorbée par l'inflation. La hausse correspond principalement aux mesures de revalorisation, déjà actées et que l'on sait insuffisantes et inégalitaires. Côté emploi, malgré des oppositions politiques, le gouvernement fait le choix de supprimer 1 709 emplois dans le premier degré, grevant la prochaine rentrée. De nombreuses lignes du budget concernent des actions sur « projet » ou contractualisations, témoignant d'une part croissante au financement d'une mise en concurrence des établissements comme des personnels. Un budget qui réfute une revalorisation sans condition pour toutes et tous et renonce à la lutte contre les inégalités scolaires. Certains pourtant le diront historique...



-1 709

**EMPLOIS DANS
LE PREMIER DEGRÉ.**

Loin de profiter de la baisse démographique scolaire pour alléger les effectifs ou renforcer RASED et brigades de remplacement...



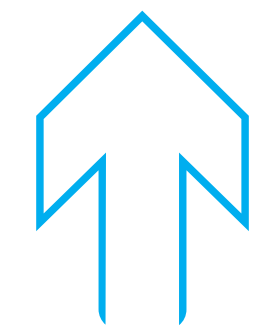
+3 000

POSTES D'AESH, en lien avec la hausse du nombre d'élèves nécessitant un accompagnement.

2 117 M€

**ALLOUÉS
À L'INDEMNITAIRE
(1 241 M€ EN 2023).**

Une hausse due principalement à la prime d'attractivité, qui oublie nombre de PE, et à l'augmentation de l'ISAE.



+16,97 M€

POUR LA SCOLARISATION OBLIGATOIRE à trois ans, sans détailler la part allouée au privé et au public.



3 questions

JULIE GERVAIS,



politiste et auteure avec W. Pelletier et C. Lemerrier de « La valeur du service public » (La Découverte, 2021).

1. QUELLE DÉGRADATION DES SERVICES PUBLICS ?

Elle est continue depuis une trentaine d'années avec des formes d'accélération plus récentes, du fait de l'accumulation de réformes dites « modernisatrices » qui font craquer le système. Un impératif managérial - réduction des dépenses publiques, rentabilité, performances - s'est développé au cours des années. Il s'est beaucoup diffusé par la formation des élites. On leur enseigne une version abstraite, très comptable et gestionnaire de l'action publique dans les grandes écoles. Cela passe aussi par les carrières et les modalités d'accès au sommet de l'administration.

2. ET EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ?

Au-delà de son désengagement, l'État a aussi fait sien le logiciel managérial, qui impose les principes de fonctionnement du secteur privé au public. Il s'est progressivement encastré dans la sphère marchande. Un enfant scolarisé, c'est une dépense publique. L'impératif managérial impose de faire des

économies, d'où la diminution des moyens humains et matériels à l'école, le recours croissant à des agents contractuels... Les missions s'étendent mais les enveloppes budgétaires restent stables ou diminuent. Cela affecte le sens même du travail enseignant. Celles et ceux qui le peuvent vont fuir l'école publique empêchée de rendre les missions qui lui incombent. C'est aussi en amont que cela peut profiter au secteur privé et aux cabinets de conseil pour qui la « modernisation » de l'école est une manne financière.

3. POURQUOI LES SAUVER ?

Parce qu'ils sont plébiscités. Il y a un véritable attachement de la population. Les services publics parlent à l'imaginaire et relèvent de notre quotidien ; ils ont un impact sur la vie concrète des gens. Ce n'est pas anodin politiquement si on veut proposer un projet alternatif. Ensuite, parce qu'ils tiennent tout. S'ils sont dégradés, cela fragilise l'ensemble de la société, avec un effet domino qui affecte aussi l'économie et la politique. Enfin, ils sont un contreprojet dans leurs principes, fondamentalement modernes : vecteurs d'égalité entre les territoires, entre les personnes. Ils offrent des protections sociales sans discrimination d'origine, permettent le mélange social et garantissent l'égalité femmes-hommes... Dans un monde qui se fracture, c'est fondamental. PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

Écoles belges : l'obscurantisme en échec

En Wallonie, face à une communauté éducative unie et des forces politiques unanimes, fanatiques et complotistes ont usé de désinformation et de violence pour tenter d'empêcher l'éducation à la sexualité. En vain.

« À 2h30 du matin, un appel de la police me réveille : votre école a été incendiée, il faut venir ». Sandrine Wisemes n'oubliera pas de si tôt la nuit du 12 septembre 2023. Seule, dans le froid, la directrice de l'école Fond Jacques de Couillet à Charleroi (Belgique) constate les dégâts :

« porte calcinée, carreaux cassés, sol détrempé et une forte odeur de brûlé ». Un tag laisse un indice quant aux motivations des auteurs : « No EVRAS » ! Trois nuits durant, ces actes vont se répéter, touchant six autres écoles de la ville et deux de plus à Liège.

Depuis quelques jours déjà, la sûreté nationale avait alerté le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les réseaux sociaux étaient inondés de messages hostiles à l'obligation des cours d'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) adoptée par le parlement le 6 septembre. Les fake-news attisaient la peur de parents mal informés : « apprentissage de la masturbation », « pédophiles dans les écoles »... Dix jours plus tard, une foule hétéroclite de



©Fanny Declercq

2000 personnes se rassemblait à Bruxelles sous la harangue d'Alain Escada, président de Civitas*. Une « manif comme en France qui conteste le rôle de l'État dans l'éducation »... du « jamais vu » pour Fanny Declercq, journaliste au « Soir » de Bruxelles, dans un pays où les lois sur le mariage homosexuel et l'euthanasie ont été votées il y a plus de vingt ans sans faire de vagues. Tracts et courriers-types pour soustraire les enfants à l'EVRAS sont distribués au portail des écoles. Christel Mascaux-Ville, enseignante en PS/MS à l'école Le Trieu des Agneaux de Courcelles (Charleroi), est interpellée « par une maman, scandalisée qu'une salle EVRAS soit mise à disposition des enfants pour y découvrir leur corps ». J'ai démenti mais rappelé que cette découverte fait partie du programme ».

SOUTIEN UNANIME

À Charleroi, les fantasmes ont donc fini par basculer en violence. Dans cette ex-grande cité industrielle, où terrils et friches aux vitres brisées étreignent la voie ferrée, le taux de chômage est fort mais l'extrême droite absente. Sans suspect, l'enquête judiciaire ne fournit aucune piste à une communauté éducative abasourdie. Dans le sillage du bourgmestre condamnant des « actes terroristes », institutions de tutelle et presse ne tardent pas à serrer les rangs derrière l'école. Julie Patte, échevine à l'enseignement de Charleroi se félicite de l'adoption unanime d'une motion de soutien du Conseil municipal : « Après la mise en sécurité et le soutien psychologique aux écoles, le temps est venu de l'information factuelle due aux familles. Dans la bienveil-

LE 16 SEPTEMBRE, familles issues de l'islam radical, catholiques intégristes, complotistes « antivax » et anti-IVG convergent à Bruxelles sous l'affiche « No EVRAS » ouvertement LGBTphobe...

un guide présenté par ses contempteurs comme un contenu pédagogique pour les élèves, alors qu'il est à « destination exclusive des professionnels et issu du consensus scientifique pour proposer un contenu adapté par tranche d'âge aux questions des élèves », rectifie Coraline Piessens de la Fédération laïque de centres de planning familial et co-autrice du guide. Tout l'intérêt des cours d'EVRAS consiste précisément à répondre aux questionnements des enfants, sans les devancer. « Et quand je sens que certains ne sont pas prêts, je ne traite pas le sujet », précise Jean-François Renard, psychologue et animateur EVRAS. À 12 ans, certains ont envie de parler des changements du corps quand d'autres sont encore dans l'enfance. Les plus jeunes sont surtout préoccupés par les violences familiales, les difficultés relationnelles, le consentement... ». Or, « ces questions sont si difficiles à aborder en famille », reconnaît Véronique De Thier, responsable de la Fédération de parents d'élèves du public (FAPEO). « C'est pourquoi elles relèvent de la mission fondamentale de l'école de former des citoyens libres et émancipés ».

DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES EN PREMIÈRE LIGNE

Écartés des séances pour mieux libérer la parole des enfants, les personnels enseignants ne voient rien à redire à ce dispositif partenarial. Dans la mesure où « il ne menace pas l'emploi enseignant et ne dégrade pas les conditions de travail », Joseph Thonon, secrétaire général du syndicat CGSP-Enseignement, « qui soutient EVRAS à fond », confirme qu'il est « apprécié par les équipes pédagogiques et [que] les liens entre guide et programme facilitent les interventions extérieures ».

Violences et pressions ont néanmoins laissé des traces. Des écoles diffèrent les animations ou ne relèvent pas l'absentéisme. Dans une société qui se fracture, émanciper et faire du commun à l'école reste un sport de combat, volontiers pratiqué par Sandrine Wisemes : « Il est hors de question de fermer les yeux sur les absences injustifiées aux cours d'EVRAS. Ce serait baisser les bras et donner raison à tous les esprits obscurs ». FRANCK BROCK

* Mouvement d'extrême droite récemment dissout en France.

en bref

EN FRANCE, L'ALERTE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Début novembre, dix associations dont le Planning familial ont adressé au ministre de l'Éducation nationale un livre blanc « pour une véritable éducation à la sexualité (ES) », déclinant 46 recommandations. Parmi celles-ci figurent, entre autres, l'introduction des notions d'ES dans les programmes, la nécessité de débiter en maternelle par un travail sur le consentement et le respect de son corps et de celui d'autrui, le renforcement de la formation initiale et continue, la publication d'un manuel de l'ES aux contenus adaptés à l'âge ou le recrutement de personnels infirmiers de l'Éducation nationale... Malgré la loi de 2001 stipulant l'obligation de l'ES, seulement 15% des élèves du primaire reçoivent les trois séances annuelles obligatoires.



MARCHÉ SCOLAIRE

Le système éducatif wallon s'organise autour de quatre réseaux. L'enseignement public dit « officiel » peut être piloté soit directement par l'État, soit le plus souvent, délégué par subventionnement aux provinces et aux communes pour les écoles primaires. La moitié des élèves sont dans le privé. L'enseignement catholique y est ultra-majoritaire. Le libre non confessionnel est plus marginal. En l'absence de sectorisation, les parents ont toute latitude de choix d'école. Dans le premier degré, ils privilégient généralement la proximité. Mais, les familles qui développent des stratégies scolaires fondent leur choix en fonction du projet de l'école et/ou de l'offre éducative périscolaire. Selon Joseph Thonon, secrétaire général de la CGSP-Enseignement, « la mise en concurrence qui en résulte incite les écoles soucieuses de ne pas subir une dégradation de leur image à ne pas faire de vagues ».



dossier

Outre-mer : l'école lance un SOS !

Faute de moyens à la hauteur des spécificités territoriales, l'enseignement scolaire dans les DROM se heurte à de nombreuses difficultés d'ordre écono-

mique, social, linguistique... Les PE tentent de les surmonter au quotidien pour donner aux élèves ultramarins la même qualité d'enseignement que dans l'Hexagone et leur permettre de devenir des citoyens et citoyennes à part entière.

Établissements surchargés et sous-équipés, bâtiments souvent délabrés et inadaptés aux conditions climatiques, taux de non scolarisation et d'échec scolaire importants, équipes pédagogiques réduites et précarisées... Le quotidien des PE ultramarins est marqué par les inégalités sociales, économiques, culturelles et linguistiques qui caractérisent les Départements et régions d'outre-mer (DROM) (page 15). La récente campagne de la FSU-SNUipp, « *École en sous-France* », est justement destinée à faire réagir le ministère de l'Éducation nationale et le gouvernement face à cet état d'urgence. Selon Emmanuel Valat, maître de conférences à l'université Gustave-Eiffel, il est urgent, en effet, de repenser l'enseignement en outre-mer en prenant en compte les spécificités de chaque territoire (page 19). « *Changer la donne nécessite de renforcer les moyens de l'école, en réduisant les tailles de classes dès le plus jeune âge. Mais aussi de réfléchir aux conditions d'utilisation de la langue française dès la maternelle* », souligne l'universitaire.

Malgré l'insuffisance des moyens mis à leur disposition, les PE, de l'Océan indien à l'Amérique du sud en passant par les Antilles, veillent à remplir au quotidien leur mission dans l'intérêt des élèves. Ainsi, Véronique Laroche, PE en CE1/CE2 à l'école Dothémare dans la commune guadeloupéenne des Abymes,

Outre-mer: l'école lance un SOS!



“Il est urgent, en effet, de repenser l’enseignement en outre-mer en prenant en compte les spécificités de chaque territoire.”

fait de l’histoire des Antilles un axe fort de son enseignement, car « il est essentiel que les élèves comprennent d’où ils viennent ». Son enseignement reste toutefois perturbé par les fréquentes fermetures d’écoles en raison du caractère non potable de l’eau (pages 16-17).

EN CONSTANTE ADAPTATION

Dans son école guyanaise de Taluen, village wayana à la frontière du Surinam, Estelle Ganachaud fait face, quant à elle, à l’éloignement qui place son établissement à près de deux heures de pirogue de Maripasoula où siège l’inspection de circonscription (page 18). « Il faut prendre en compte les difficultés d’acheminement et anticiper les commandes de matériel scolaire qui souvent n’arrivent jamais », raconte-t-elle. L’équipe enseignante de l’école Pablo Picasso de Saint-Pierre, sur l’île de La Réunion, a, de son côté, su faire du gigantisme de l’école (32 classes, 530 élèves) un atout pédagogique et a obtenu un poste de direction adjointe (page 17). « Le dispositif est facilitant car la répartition des tâches et responsabilités entre la directrice et son adjointe est claire,

ce qui nous permet d’obtenir des réponses immédiates en cas d’urgence », témoigne Isabelle Bérard, enseignante en CE1. À Fort-de-France en Martinique, à l’école Baie des Tourelles, où un grand nombre d’élèves parlent créole, anglais ou espagnol à la maison, l’intervention d’une enseignante spécialisée dans le dispositif UPE2A* permet aux enfants

de progresser grâce à des activités, comme la chanson et le jeu, qui stimulent les apprentissages (page 18). « Les élèves sont en petits groupes et osent s’exprimer plus », se félicite Isabelle Leroy, enseignante de CE1. À Mayotte, faute de locaux suffisants, les enseignants se partagent des classes. Des élèves ont cours le matin et d’autres l’après-midi (page 16). « Le manque de locaux complique les plannings et nous oblige à partager classes et matériel par niveau », déplore notamment Zouhouira Manzoufou, PE à la maternelle Kahani de Ouangani.

« L’école s’adresse aux élèves natifs des DROM avec des normes très hexagonales, sans prendre assez en compte la culture créole et les langues autochtones, les particularités sociologiques et historiques. Elle devrait, par ailleurs, s’adapter davantage aux différents milieux sociaux », rappelle Emmanuel Valat. Une analyse partagée par la FSU-SNUipp qu’elle entend bien faire prendre en considération par le ministère de l’Éducation nationale.

*Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants.

Des conditions d’enseignement inadmissibles

On ne compte plus les jours d’école perdus pour cause de problèmes sociaux, sanitaires ou météorologiques dans les DROM. Dans de trop nombreuses écoles délabrées, l’hygiène et la sécurité ne sont pas assurées. Les salles de classe sont rarement climatisées alors que Santé publique France reconnaît que les fortes chaleurs conjuguées à l’humidité ont des « effets directs sur la santé ». Ceux du chloroforme, un insecticide toxique et persistant dans les Antilles, ont, selon des chercheurs de l’Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) « des conséquences sur les capacités cognitives de l’enfant ». Le manque criant de moyens remet en cause l’effectivité de l’égalité d’accès aux droits pour les élèves.



80%
DES ÉCOLES NE SONT PAS AUX NORMES DE SÉCURITÉ À MAYOTTE.



25%
DES ÉCOLES NE RESPECTENT PAS LES NORMES SISMIQUES EN MARTINIQUE.

(Commission nationale consultative des droits de l’homme)

70%

DES ÉLÈVES DANS LES DROM FRÉQUENTENT UNE ÉCOLE PRIMAIRE sous-dotée en équipement informatique contre 33 % au niveau national (CESE mars 2021).

80%

DES ENFANTS VIVANT À MAYOTTE SONT EN SITUATION DE PAUVRETÉ. En Guyane, ils sont six sur dix alors que dans l’Hexagone, ils sont deux sur dix (rapport Unicef France 2023).



SCOLARISER TOUS LES ENFANTS: UN DROIT À CONQUÉRIR

Dans les DROM, la scolarisation de tous les enfants ne va pas de soi. Tous les rapports convergent pour signaler l’ampleur d’un phénomène qui, en juin dernier, a valu à la France une interpellation du Comité des droits de l’enfant des Nations Unies. Le taux global de non-scolarisation y est de 8 points supérieur à celui de l’Hexagone et la scolarisation obligatoire en maternelle toujours pas atteinte. Des chiffres qui, en l’absence de statistiques nationales annuelles vérifiées, restent parcellaires. La situation est particulièrement critique en Guyane et à Mayotte où respectivement de 5 900 à 10 000 jeunes et de 5 000 à 9 500 jeunes seraient privés d’école. Les obstacles sont connus : maillage insuffisant des infrastructures scolaires, manque de PE titulaires, défaut de transports gratuits ou de cantines scolaires, éloignement culturel et linguistique entre l’institution et des familles dont le français n’est pas la langue vernaculaire... À ce défaut de moyens qui touche également la petite enfance et les élèves en situation de handicap, s’ajoutent des pratiques discriminatoires à l’inscription dénoncées par l’UNICEF et la Défenseure des droits (2021 et 2023). Plus que jamais l’égalité républicaine due à tous les élèves de France exige une politique volontariste, fondée sur la création de postes enseignants au sein d’un réseau d’écoles resserré et renouvelé.

MAYOTTE

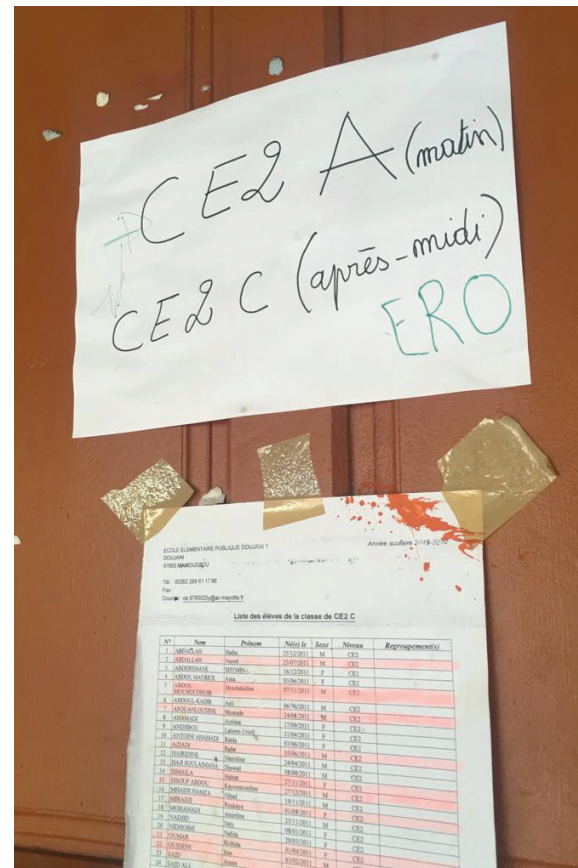
Jeu de chaises musicales

« En début d'année scolaire, j'avais la classe « itinérante », c'est-à-dire trois classes de 30 élèves environ en petite section, que j'accueillais le matin en rotation sur 3 jours,

confie Zouhouira Manzoufou, PE à l'école Kahani de Ouangani. 90 élèves à moi toute seule ! Tout était difficile, à commencer par retenir tous les prénoms. Avec école tous les trois jours et le reste du temps à la maison, pour un petit de même pas 3 ans, il faut recommencer à zéro tous les jours ». La maternelle de cette commune agricole très peuplée du centre de Mayotte accueille près de 400 élèves et la rentrée a été compliquée avec seulement quatre salles pour 11 classes. À côté de cette classe « itinérante », les autres élèves sont en rotation du lundi au vendredi : deux semaines le matin de 7h à 12h15 (12h le vendredi), puis deux semaines l'après-midi de 12h30 à 17h45 (17h30 le vendredi).

La langue est aussi pour les petits un obstacle supplémentaire aux apprentissages.

« 95% des enfants viennent des autres îles des Comores et ne parlent pas français, explique l'enseignante. Je parle malgache et j'ai appris le shimaoré au fur et à mesure de ma carrière, ce qui me permet de traduire en français ». Comme dans l'Hexagone, pas d'UPE2A pour les maternelles. Après les vacances d'automne, un nouveau bâtiment a été livré mettant fin à la classe « itinérante », qui subsiste dans de nombreuses écoles. À l'école Kahani, deux remplaçants ont été nommés et toutes les petites sections ont enfin classe tous les matins. La rotation « classique », quant à elle, continue pour les autres élèves. Cependant, « le manque de locaux complique les plannings et nous oblige à partager classes et matériel par niveau, ce qui tend parfois l'atmosphère entre nous », déplore l'enseignante.



“95% des enfants viennent des autres îles des Comores et ne parlent pas français.”



GUADELOUPE

Une histoire particulière

Pour Véronique Larochelle, enseignante dans la commune guadeloupéenne des Abymes, faire comprendre l'histoire des Antilles à ses élèves est essentiel pour développer leur citoyenneté.

« L'ensemble des écoles du territoire [...] seront fermées à partir de lundi suite à l'alerte de l'Agence régionale de la santé au sujet du caractère non-potable de l'eau après [...] le passage de la tempête Philippe », informe, par communiqué, Eric Jaton, maire de la commune des Abymes en Guadeloupe. Le groupe scolaire Dothemare ne peut donc pas accueillir les élèves. Depuis la rentrée de septembre, entre le vandalisme et la non potabilité de l'eau, c'est déjà la quatrième journée où les élèves n'ont pas classe. « Ce sont des temps d'enseignement perdus pour les élèves, il faut

s'adapter, faire des choix, ce qui n'est pas toujours facile », constate Véronique Larochelle, enseignante en CE1/CE2 dans cette école située en REP+. « C'est une vraie difficulté de métier spécifique au territoire ». Ce matin était prévue une première séance sur l'histoire des Antilles. « Il est essentiel que les élèves comprennent d'où ils viennent. Tous ont entendu parler de l'esclavage mais souvent, ils n'en ont qu'une vague idée ». Illustrer les particularités historiques locales du territoire en respectant les programmes nationaux a nécessité que cette enseignante s'outille. Des gravures où figure la manière dont les Européens se représentaient les habitants des Caraïbes servront de support pour échanger, se questionner, formuler des hypothèses. « Les élèves sont souvent étonnés de découvrir que les habitants étaient considérés comme des cannibales mais ce qui domine en général est le sentiment d'injustice face à l'esclavage », détaille Véronique. Les élèves se demandent « Comment cela a pu être possible ? », « Pourquoi personne n'a rien dit ? ».

DONNER DU SENS

Les commémorations de la Seconde guerre mondiale seront l'occasion de mettre en relation la résistance avec le marronnage, quand les esclaves s'enfuyaient de la propriété de leur maître. Véronique utilise aussi la littérature jeunesse. Ainsi, dans l'ouvrage « Les Robinson de l'île de Tromelin », « la petite fille Tsimiavo, l'héroïne, permet une mise à distance et d'avoir un point de vue d'enfant pour aborder la soumission, la colère, la rébellion, le rejet du fatalisme », apprécie Véronique. En 2015, elle a pu aussi emmener ses élèves au musée de l'esclavage à Pointe-à-Pitre, une belle expérience qu'elle aimerait renouveler chaque année si l'école en avait les moyens. Quel que soit le support, le plus important pour cette enseignante est de donner du sens à l'histoire. « Quand mes élèves se transforment en petits détectives, je me dis que j'apporte une pierre à l'édifice pour leur permettre d'être des citoyens éclairés ».

RÉUNION

Un océan d'élèves

« Impressionnant ! ». Un qualificatif utilisé par Isabelle Bérard non pour décrire le piton de la Fournaise mais la sortie des classes de l'école Pablo Picasso à Saint-Pierre sur l'île de La Réunion où elle enseigne en CE1. Avec 530 élèves répartis en 32 classes, Picasso atteint, en effet, la taille critique d'un collège, tout comme l'école Jean-Paul Sartre voisine qui culmine à 36 classes. Une situation courante dans l'île. À l'instar du « quartier défavorisé de la Ravine des Cabris qui abrite les deux écoles et concentre les logements sociaux avec des familles à la fratrie étendue », précise Isabelle, globe-trotteuse aux six académies et aux douze années d'exercice à La Réunion cumulées en deux séjours. Faute de pouvoir pousser les murs, le dédoublement des CP/CE1 n'a pu se réaliser dans cette école classée en REP. « Pendant quatre ans, nous avons dû co-enseigner à une classe entière. Avant que ma classe de 14 élèves soit installée dans un demi-préfabriqué. » Un local exigu mais qui permet toutefois à Isabelle « d'être plus présente auprès des élèves en difficulté et d'éviter le saupoudrage en groupe étendu ».

L'an dernier, la vétusté des locaux contraint l'équipe d'user de son droit de retrait et d'alerter sur la dégradation des sanitaires « que les élèves n'osaient plus fréquenter » et des plafonds « qui menaçaient de s'écrouler ». Une action collective menée par une équipe stable et soudée qui a su faire du gigantisme de l'école un atout pédagogique. Qu'il s'agisse de partager supports et ressources à l'échelle des neuf classes de CE1 ou de s'engager dans la production d'une comédie musicale, « on trouve toujours des collègues partants, aux compétences complémentaires qui enrichissent les projets ». Mais pour animer cette équipe foisonnante, une direction n'y suffit pas. Depuis peu, un poste de direction adjointe entièrement déchargé mais sans indemnité est implanté. « Le dispositif est facilitant car la répartition des tâches et responsabilités entre la directrice et son adjointe est claire, ce qui nous permet d'obtenir des réponses immédiates en cas d'urgence », se félicite Isabelle.

MARTINIQUE

Délier les langues

À Fort-de-France, dans l'école Baie des Tourelles, le dispositif UPE2A* permet aux élèves d'apprendre plus rapidement le français et de progresser dans leurs apprentissages.

Bien que la chaleur soit écrasante en ce début d'après-midi dans le dispositif UPE2A* de l'école Baie des Tourelles à Fort-de-France en Martinique où toutes les écoles sont en REP+, l'heure n'est pas à la sieste. Quatre élèves de CE1 écoutent avec attention la chanson choisie par Nathalie Massal, l'enseignante. « Vous allez devoir écouter les paroles et me dire ce que vous avez compris », explique-t-elle. Après plusieurs écoutes, un élève se lance : « Mimi joue à cache-cache ». « Elle se cache sous la chaise », répond un autre. « Comme les tremblements de terre », précise Johan**. « Entre deux lits », ajoute Sabrina... Si cette activité permet de revoir le vocabulaire déjà appris en ce début d'année, « sur, sous, entre, à côté, dans... », Nathalie choisit de mettre les élèves en situation car des confusions demeurent. Pour Murielle, primo-arrivante, tout est encore bien confus. Un carton, deux chaises et une table servent

de repères pour appliquer les consignes oralisées par l'enseignante, puis par les élèves. « Lorsqu'ils sont dans l'action, ils comprennent le sens du mot et le mémorisent plus facilement », explique Nathalie. Passer par le corps est une étape nécessaire car pour ces élèves, la langue parlée à la maison n'est pas le français mais le créole, l'anglais ou l'espagnol.

POINTS RÉGULIERS

Isabelle Leroy, enseignante de CE1 travaillant avec Nathalie, souligne qu'« avoir une enseignante spécialisée est un vrai plus. Les élèves sont en petits groupes et osent s'exprimer plus. Ils ont davantage confiance en eux et maîtrisent plus rapidement le français. Les trois dernières années, le poste n'était pas occupé et nous avons souffert de ce manque ». Nathalie travaille avec les élèves l'expression orale, le lexique, la production écrite et l'étude de la langue. « Nous nous mettons

d'accord sur les priorités à travailler en fonction des besoins des élèves », indique-t-elle. Parfois, il est nécessaire de changer un élève de groupe, soit parce que le niveau du groupe dans lequel il se trouve est trop élevé. L'important est que tous les enfants progressent ». Des points réguliers ont lieu en conseil de cycle mais beaucoup d'échanges se font aussi sur des temps informels chaque fois que nécessaire. C'est également un dispositif très apprécié des familles. « Les parents comprennent et voient que cela aide leur enfant à apprendre ». Mais pour Nathalie, la plus belle récompense est lorsque ses élèves n'ont plus besoin d'elle.

*Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants.

**Les prénoms ont été modifiés.



GUYANE

Loin de tout

« En ce moment, il faut plus de deux heures de pirogue pour rejoindre Maripasoula où se trouve l'inspection de circonscription », commence Estelle Ganachaud. Elle enseigne depuis quatre ans à l'école de Taluen, village wayana à la frontière du Surinam. Avec ses 6 classes, le groupe scolaire de 100 élèves est le plus important du Haut-Maroni. Comme toutes ses collègues, elle habite au village. « Nous sommes loin de tout », explique-t-elle. En ce moment, il n'y a plus de liaison aérienne et on est à deux jours de pirogue du littoral. Un isolement compliqué à vivre au quotidien, surtout quand à l'automne, le village a été privé d'eau pendant plusieurs semaines et que la vie est plus chère que sur le littoral. « Il faut prendre en compte les difficultés d'acheminement et anticiper les commandes de matériel scolaire qui souvent n'arrivent jamais. Nous arrivons à la fin du stock de papier », s'inquiète la PE. L'école est parfois restée six mois sans imprimante. Avec de vieux manuels et sans Internet à l'école, c'est avec son propre matériel qu'elle travaille et « se débrouille ». Les formations ont lieu l'après-midi à Maripasoula. « Cela nous oblige à prendre un taxi-pirogue et à dormir sur place mais comme c'est la même commune, nous ne sommes pas remboursées », dénonce Estelle. Une seule pirogue au rectorat, réservée la plupart du temps pour les missions officielles... et donc aucun moyen de transport pour le Rased de la circonscription réduit au seul psychologue ou pour les conseillères pédagogiques. « On ne les voit qu'une fois par an et c'est frustrant, regrette-t-elle. L'une des grandes difficultés est de n'avoir aucune formation en « français langue étrangère » alors que nous sommes en plein territoire amérindien ». Un isolement professionnel et personnel qui génère un turn-over important de titulaires et le recours à de nombreux contractuels.

INTERVIEW

“Les jeunes natifs des DROM ne partent pas sur la même ligne de départ”

QUELLES INÉGALITÉS MARQUENT LES DROM ?

EMMANUEL VALAT : Les jeunes natifs des DROM ont plus de chances de grandir dans des familles qui connaissent davantage de problèmes financiers. Cette plus forte proportion de familles modestes que dans l'Hexagone couplée à des ressources culturelles familiales plus souvent éloignées des standards scolaires aboutissent à des écarts de niveau d'éducation de forte ampleur. Deux fois plus de personnes sont sans diplôme. La moitié n'a pas le baccalauréat contre un tiers dans l'Hexagone. En Guyane et à Mayotte, à la démographie très dynamique, tous les rapports pointent une offre scolaire de moindre qualité, avec des difficultés pour attirer des enseignants expérimentés et des écoles dont la taille n'est pas toujours adaptée, moins bien réparties et donc de l'éloignement qui augmente la non-scolarisation.

L'ORIGINE SOCIALE Y PÈSE-T-ELLE DAVANTAGE DANS LA RÉUSSITE SCOLAIRE ?

E.V. : Pas vraiment mais les jeunes natifs des DROM ne partent pas sur la même ligne de départ. Les niveaux de vie inférieurs pèsent sur la capacité des parents à aider les enfants, beaucoup de mères sont sans emploi. Les comparatifs internationaux montrent que le déterminisme social est particulièrement fort en France où la culture littéraire classique est la norme. L'usage domestique de la langue nationale y pèse donc davantage

dans la réussite scolaire. Or, à La Réunion par exemple, deux tiers des jeunes pratiquent le créole à la maison. D'autres facteurs spécifiques jouent dans les DROM avec trois fois plus de familles nombreuses, des fratries d'au moins 4 enfants. Les ménages sont plus instables et les enfants grandissent moins souvent avec les deux parents. À la Réunion, ils déclarent subir deux fois plus l'alcoolisme, les conflits et les violences en famille que dans l'Hexagone. Le manque de débouchés professionnels peut nuire à la motivation scolaire. Le rendement

“L'école s'adresse aux élèves natifs des DROM avec des normes très hexagonales.”

scolaire est moindre dans les DROM dans un marché du travail restreint. Ce facteur est cependant à modérer car beaucoup de jeunes bénéficient des aides à la mobilité pour étudier et travailler dans l'Hexagone.



BIO
Emmanuel Valat, maître de conférences à l'université Gustave Eiffel, laboratoire ERUDITE.

UNIFORMITÉ OU DIVERSITÉ INTERNE ?

E.V. : Les DROM partagent des caractéristiques communes en termes d'origine sociale, de ressources des familles, de cadre de vie dans l'enfance et d'offre scolaire, même s'il existe des différences d'ampleur de ces phénomènes. Le niveau de diplômes est ainsi plus élevé aux Antilles qu'en Guyane ou à La Réunion. Le renouvellement des enquêtes démographiques intégrant Mayotte devrait

permettre de mieux saisir les particularités de ce territoire qui reste encore peu étudié. En Guyane, les difficultés liées à l'offre scolaire jouent un rôle plus important qu'ailleurs. C'est aussi une terre de migration avec 32% de descendants directs d'immigrés. Alors que ce facteur est plutôt positif dans l'Hexagone, il joue négativement en Guyane.

QUEL RÔLE POUR L'ÉCOLE DANS LA RÉDUCTION DE CES INÉGALITÉS ?

E.V. : Étudier ces déterminants sociaux, les conditions de vie pendant l'enfance et leur influence sur les niveaux d'éducation pousse évidemment à se demander comment agir. Changer la donne nécessite de renforcer les moyens de l'école, en réduisant les tailles de classes dès le plus jeune âge. Mais aussi de réfléchir aux conditions d'utilisation de la langue française dès la maternelle. L'école s'adresse aux élèves natifs des DROM avec des normes très hexagonales, sans prendre assez en compte la culture créole et les langues autochtones, les particularités sociologiques et historiques. Elle devrait, par ailleurs, s'adapter davantage aux différents milieux sociaux.

PERMUTATION, MOUVEMENT, DÉTACHEMENT :

Besoin d'aide pour bouger ?
La FSU-SNUipp vous accompagne dans vos démarches

JE ME SYNDIQUE !



66% du montant de la cotisation remboursés sous forme de déduction fiscale ou de crédit d'impôt.

MÉTIER & PRATIQUES

PAGE **22**
Développement durable, nouveaux repères

PAGE **26**
De mosquée en synagogue...

PAGE **28**
Référénte handicap : un maillon indispensable



DÉVELOPPEMENT DURABLE, NOUVEAUX REPÈRES

DÉCRYPTAGE



L'éducation au développement durable étendue à celle de la transition énergétique fait l'objet de nouvelles mesures. Quatre nouveaux domaines sont présentés dans une note du Conseil supérieur des programmes (CSP).

Augmentée du thème de la transition énergétique, l'Éducation au développement durable (EDD) prend désormais en compte l'éducation des jeunes au changement. Sous forme de

20 mesures à mettre en œuvre pour la transition écologique à l'école, dont la première est, dès la rentrée 2023, de publier un référentiel de compétences relatif à la transition écologique. La note du CSP de mars 2023 fixe cet objectif. Elle précise que l'EDD « s'intègre à la fois dans l'ensemble des programmes scolaires et dans les projets des écoles, sur une approche globale, pluridisciplinaire et systémique qui permet l'intégration des quatre piliers du développement durable (environnement, économie, société et culture) ». L'EDD ne se situe pas seulement dans le champ des sciences telles qu'on se les représente. Déjà dans les programmes de 2015, c'était la géographie qui structurait l'EDD en amenant les élèves à réfléchir sur les choix de société pour vivre dans un monde soutenable, comme la conception d'un éco-quartier.

FAIRE PREUVE D'ESPRIT CRITIQUE

Le référentiel présenté dans la note de 2023 s'organise en quatre domaines : « s'ouvrir à la complexité des thématiques de développement durable », « faire preuve d'esprit critique pour appréhender les problématiques de développement durable », « adopter un comportement éthique et responsable vis-à-vis de l'environnement et des sociétés humaines », « agir individuellement et collectivement pour construire un monde durable ». Ces domaines favorisent une organisation en projet qui motive à apprendre et donne du sens à ce que les élèves font. Une alternative à un resserrement sur les fondamentaux. La formation à l'esprit critique rappelle l'importance de l'éclairage des sciences humaines et sociales. Ainsi, par le biais

des ateliers philo ou débats argumentés, les élèves peuvent réfléchir sur des grandes questions de société en développant la coopération intellectuelle. La recherche de l'engagement des élèves se situe dans la continuité du renforcement des programmes de 2020, notamment en mettant l'éducation morale et civique au cœur d'actions écologiques. Cette évolution profonde marque « l'importance d'apprendre aux élèves à faire des liens entre des choix, des comportements et leurs impacts environnementaux ». L'EDD doit permettre aux élèves d'envisager l'avenir de manière éclairée et responsable, en leur permettant d'entrer dans l'action collective. Un apprentissage de l'éco-citoyenneté pour mieux lutter contre l'éco-anxiété.

MULTITUDE DE RESSOURCES

Pour compléter le référentiel, des repères de progression autour de six thèmes sont en cours de rédaction : biodiversité et écosystèmes, alimentation, eau et changement climatique, gestion des ressources minérales, aménagement durable des territoires, numérique. Des attendus de fin cycle y seront associés. Ces repères peuvent constituer une aide et un étayage pour s'y retrouver dans la multitude de ressources à disposition des équipes pédagogiques. Face à l'urgence climatique, ces évolutions mériteraient plus de visibilité. De plus, elles nécessitent des moyens en termes de temps et de formations pour être efficaces. Reste à savoir l'avenir réservé à ces propositions.

ANAÏS RICHARD

© F. Pias-CNRS



ÉRIC GUILYARDI, président de l'Office for climate education (OCE)

QUELS SONT LES ENJEUX DE L'EDD DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE ?

“ Pour être précis, j'utiliserai plutôt les termes d'éducation au climat et à la biodiversité. Pour les plus jeunes, c'est commencer à comprendre la science, observer un phénomène, le mesurer et se poser des questions pour le comprendre. Il importe d'éveiller la curiosité pour pointer que ces phénomènes peuvent s'expliquer, sans aller tout de suite dans le détail. La compréhension de la démarche scientifique se met progressivement en place en développant le plaisir de la découverte à l'école. Cet éveil participe à construire la pensée critique.

QUELLES DIFFICULTÉS RENCONTRENT CET ENSEIGNEMENT ?

L'EDD se résume souvent dans les classes à des éco-gestes hors contexte, qui ne permettent pas de vision globale et systémique. Enseigner à la transition écologique pour un développement soutenable doit s'appuyer sur des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire. La science sous-jacente est une opportunité pour appréhender la complexité, et cet enseignement fait appel à toutes les disciplines. L'enjeu devient alors la cohérence du parcours éducatif de chaque élève. L'école primaire permet plus facilement de mettre en place cette cohérence qui doit être construite et explicite. Enfin, il est difficile d'accéder à des ressources de qualité, s'appuyant tant sur la recherche en sciences naturelles que sur les sciences de l'éducation et de la pédagogie. De telles ressources à visée systémique aident en

particulier à lutter contre l'éco-anxiété créée par des récits simplistes ou le manque de vision positive.

QUELS LEVIERS POUR LES DÉPASSER ?

Les ressources dont j'ai parlé sont un levier mais ne suffisent pas. Les enseignants doivent pouvoir être formés et échanger au sein de communautés de pratiques. Entrer par ce biais améliore le bien-être des élèves et redonne du sens aux apprentissages, notamment par les pédagogies actives et de projet. Les projets concrets mis en œuvre à l'école, formidables leviers de mobilisation, doivent garder un objectif d'apprentissage explicite. Il ne s'agit pas de « sauver le monde », ce qui ferait porter un poids trop lourd, mais bien d'apprendre pour développer des connaissances et des compétences, telles qu'appréhender la complexité, individuellement comme collectivement.

PROPOS RECUEILLIS PAR A.R.

75%

C'est le pourcentage des jeunes de 15 à 25 ans qui accordent une grande importance aux enjeux environnementaux selon une étude de l'ADEME de juin 2023.

2%

C'est le pourcentage de baisse des émissions mondiales de gaz à effet de serre prévue en 2030 contre 43% préconisés par les climatologues selon un rapport ONU Climat du 14 novembre.

8 DÉCEMBRE

C'est la Journée mondiale du climat, créée à l'initiative de plusieurs ONG françaises et belges. Son objectif est d'alerter et de lutter contre les changements climatiques.



66,5 MILLIONS

C'est le nombre d'enfants affectés chaque année par les fléaux météorologiques selon l'Unicef.



APPRENDRE AVEC LA NATURE

Le CSP reprend dans sa note les recommandations du Conseil européen pour qui « il importe de donner aux apprenants, dès l'âge préscolaire, la possibilité de comprendre et d'apprécier le milieu naturel [...], créer un sentiment de curiosité et d'émerveillement, et apprendre à agir au service de la durabilité, individuellement et collectivement ». Les approches sensibles en lien avec la nature sont essentielles. Selon une étude universitaire américaine de 2015, « l'intégration de la nature dans l'enseignement améliore la réussite scolaire ». Exemple est pris d'un enseignement basé sur les jardins scolaires impliquant plus de 3 000 élèves, « les élèves ont acquis plus de connaissances que leurs camarades témoins sur liste d'attente suivant des cours traditionnels ». D'autres études convergent sur les bénéfices concernant les compétences psychosociales et le développement de l'esprit critique. Enseigner ainsi réduirait les différences socioculturelles. Pour C. Martel et S. Wagnon dans leur ouvrage L'école dans et avec la nature, c'est « la révolution pédagogique du 21^e siècle, qui nécessite de repenser [...] les espaces scolaires et la façon d'appréhender son enseignement. Une révolution de fond pour une école de l'émancipation individuelle et collective ».

COURTS

-ENSEIGNER: QUELLE HISTOIRE!

C'est en quatre épisodes, du Moyen-Âge au 19^e siècle, que France Culture nous raconte l'histoire d'un métier et des professionnels de l'enseignement. Ce podcast propose un voyage à travers l'histoire qui a vu évoluer la profession et permet de répondre à de nombreuses questions. Des écolâtres du Moyen-Âge et le monopole ecclésiastique sur l'enseignement au maître d'école de village au siècle des Lumières qui fabrique, après la moisson, les futurs citoyens. De la III^e République, entre émancipation et pédagogie nouvelle, où les femmes investissent le corps enseignant laïc, au 19^e siècle où les enseignant-es instruisent les classes populaires à l'école du soir, après l'usine. Avec toujours la même passion : éduquer, instruire, éveiller!

RADIOFRANCE.FR/FRANCE CULTURE

-FACE AU CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN,

Le dessous des cartes

Israël-Palestine : combien de guerres ?



12:26

MÉTIER & PRATIQUES

43% 44%

DES ÉLÈVES DE PRIMAIRE BÉNÉFICIENT D'UN ENSEIGNEMENT BILINGUE FRANÇAIS-BASQUE dans le secteur du Pays basque, selon la DSDEN des Pyrénées-Atlantiques. La part des élèves scolarisés dans l'enseignement public est trois fois plus importante que dans le privé.

/// DIVERSITÉ LINGUISTIQUE EN MATERNELLE

Un guide pour enseigner l'éveil à la diversité linguistique en maternelle, publié en juin dernier, est à retrouver sur Eduscol. Cet éveil favorise la découverte des langues et des cultures à l'école maternelle. Au sommaire : clarifier les enjeux de cet enseignement, proposer des démarches et des situations pédagogiques pour le mettre en œuvre et présenter des exemples de parcours et d'outils au service du développement des compétences dans chacun des cinq domaines d'apprentissage de l'école maternelle.

les mobilisations se multiplient pour que cessent les massacres et que s'instaure une paix juste et durable. La série documentaire « Les dessous des cartes »

d'Arte permet d'éclairer ce sujet complexe et d'outiller les enseignant-es. Des ressources pour la classe sont aussi disponibles sur **1JOUR1ACTU** et **LUMNI.FR**

FILMS EN >> REPLAY

La 19^e édition du Festival international du film d'éducation du Ceméa se déroulera du 5 au 10 décembre à Evreux dans l'Eure. Des films de fiction, d'animation ou des documentaires permettent d'aborder des problématiques d'éducation, d'enfance, de jeunesse, de transmission culturelle, de lutte contre toutes les discriminations... Replays disponibles en ligne et en libre accès du 10 au 31 décembre 2023. À regarder sans modération en classe ou en famille.

FESTIVALFILMEDUC.NET



MONTREUIL +FAIT+SON FESTIVAL

Du 29 novembre au 4 décembre 2023, professionnels, classes, parents, enfants... peuvent aller à la rencontre de 250 autrices et auteurs et à la découverte de nombreux ouvrages de la 39^e édition du Salon du livre et de la presse jeunesse à Montreuil. L'exposition « La tectonique des corps » illustre, pour sa part, quatre manières singulières d'incarner l'enfance au travers d'Albertine (Suisse), Gérard DuBois (Canada), Mari Kanstad Johnsen (Norvège) et Roxane Lumeret (France). Pour découvrir ou prolonger le Festival, directs et replays sont disponibles sur

SLPJPLUS.TV

{ÉVALUATIONS NATIONALES} QUOI DE NEUF?

La compréhension orale des mots, la résolution de problèmes sont, comme l'an dernier, les items des évaluations nationales CP, CE1 les moins réussis. Les écarts entre les résultats des élèves en REP + et ceux scolarisés hors éducation prioritaire restent très élevés : 33,5 points d'écart pour « comprendre les mots à l'oral » en CP, 22,1 pour la résolution de problèmes en CE1. Le ministère a élargi ces évaluations aux CM1 cette année avec des constats du même ordre. L'urgence est à lutter contre les inégalités scolaires plutôt que de multiplier les thermomètres.

C'EST LE POURCENTAGE DE DIRECTIONS D'ÉCOLE OCCUPÉES PAR DES FEMMES alors que celles-ci représentent 86% des P.E. En outre, les directeurs sont 2,6 fois plus souvent totalement déchargés d'enseignement que les directrices (17% contre 7%). Ces disparités de parcours professionnel participent à des inégalités salariales genrées.

10% 18%

ÉLIANE VIENNOT, historienne, professeuse émérite de littérature française

1. L'ENSEIGNEMENT DU LANGAGE ÉGALITAIRE PERMET-IL D'AVANCER VERS L'ÉGALITÉ ?

Oui, c'est enfant que l'on acquiert des réflexes. Il est plus facile d'apprendre un langage égalitaire que de devoir déconstruire de mauvaises habitudes une fois adulte. Le langage est un outil de compréhension du monde. Faire apparaître dans le langage courant les mots désignant les deux sexes est très important. La question des noms, notamment, est primordiale. Les travaux des psycholinguistes montrent que les mots masculins génèrent des représentations d'hommes. Lorsqu'on interroge des enfants sur leur futur métier, elles et ils se projettent différemment selon qu'on leur propose une liste avec un seul mot pour désigner celui-ci, infirmière, pompier selon les stéréotypes genrés, ou une liste avec les deux mots, infirmier infirmière, pompier pompière. Dans le second cas, il est clair qu'il y a une place possible dans tous ces métiers, qu'on soit fille ou garçon.

2. LE LANGAGE ÉGALITAIRE SE RÉSUME-T-IL AU POINT MÉDIAN ?

Le point médian est un détail, une abréviation pour certains doublets à

l'écrit. Il n'est pas question de leur apprendre à écrire comme cela. En revanche, tout comme on leur enseigne que M. se lit Monsieur, on peut leur montrer que collégien-nes est l'abréviation de collégiens et collégiennes. Mais le langage égalitaire n'a pas besoin d'abréviations. La langue française a tous les outils pour permettre un langage égalitaire : les noms aux deux genres, les termes épiciènes, les périphrases, les accords de proximité, etc.

3. COMMENT PEUT-IL ÊTRE ENSEIGNÉ ?

Tout d'abord, cela passe par nommer les femmes correctement, notamment leurs métiers, leurs fonctions. Une femme est autrice, officière, magistrate, doctoresse... Ensuite, pour parler d'une population mixte, les deux mots doivent être utilisés afin qu'on se représente les deux sexes. Dire en histoire, « le blé est cultivé par des paysans et des paysannes » plutôt que « par des paysans ». De même, il faut parler des femmes et des hommes préhistoriques, de l'évolution de l'humanité, des droits humains, car le mot « homme » évoque avant tout les mâles humains adultes. Enfin, amener les enfants à réfléchir sur les règles d'accord. Un détour par l'histoire de la langue peut leur montrer que la règle du « masculin qui l'emporte » est un dogme récent et qu'on sait faire autrement.

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE BORDACHAR

MÉTIER & PRATIQUES

25

DE MOSQUÉE EN SYNAGOGUE...



« SE DÉCENTRER DE SA CULTURE », s'ouvrir à l'autre.

Au 17 rue de Tanger à Paris, l'enseignement du fait religieux s'appuie sur les héritages patrimoniaux et les lieux de culte.

C'est en janvier 2015, suite aux attentats de Charlie hebdo, que Laurent Klein conçoit ses premières séances sur l'enseignement du fait religieux. « Plutôt qu'une leçon de morale, je souhaitais offrir un espace de débats et de connaissances aux élèves » explique-t-il. Depuis, son projet s'est étoffé et à l'école du 17 rue de Tanger dans le 19^e

à Paris où il est directeur, participer à un parcours de lieux de cultes est devenu une attente pour les élèves de CM2. Depuis l'an dernier Shani Bernès s'est jointe à l'aventure. « La liberté pédagogique nous autorise à mettre l'accent sur certaines entrées des programmes, mais seule je n'aurais sans doute pas mis tout cela en place, confie l'enseignante en CM2. L'impulsion donnée par ce projet engendre aussi une curiosité des élèves, une envie de savoirs. » Tout commence par un débat organisé et un questionnement aux enfants : « dans le cadre de la laïcité, qu'est-ce que l'on peut faire ou pas à l'école ? ». Pour beaucoup d'élèves, la laïcité est associée à une interdiction de parler des religions. « Les seuls qui n'ont pas le

droit de faire état de leur opinion religieuse, c'est nous les enseignants, rectifie Shani. Au même titre qu'en classe, nous ne pouvons donner nos opinions politiques ou faire de la publicité ». Ce premier temps est construit dans une démarche d'un droit de dire, de s'exprimer, d'interroger les interdits. Dans un contexte où la laïcité est présentée comme excluante, où elle est médiatisée sous l'angle « d'atteintes », il apparaît important aux deux PE de défaire cette représentation d'une religion taboue à l'école ou d'une laïcité qui serait son ennemie. « Il y a un enjeu à autoriser le sujet de la religion, pour éviter le fanatisme ou des postures radicales comme celles qui peuvent se construire à l'adolescence, dans un besoin de recherche d'identité et d'appartenance, argumente Laurent. Contre le repli, il est nécessaire de montrer que la religion fait partie de la culture. C'est par ailleurs l'occasion de définir aussi les notions d'athéisme ou d'agnosticisme. »

SOUS L'ANGLE CULTUREL
C'est en effet à partir de cette culture religieuse que l'enseignant a construit sa première progression, s'appuyant sur deux textes du mythe d'Abel et Caïn, l'un issu de la Bible, l'autre du Coran. Après des premiers échanges d'impressions, de comparaisons des versions, les élèves abordent la notion de l'État de droit. L'histoire d'Abel et Caïn, c'est l'interdiction du meurtre, le devoir de répondre de ses crimes devant une justice, mais aussi une allégorie pour penser les mythes fondateurs de l'humanité. « Il ne s'agit aucunement de faire de l'instruction religieuse, précise l'enseignant. Mais dans un patrimoine marqué par l'histoire chrétienne, la religion imprègne des œuvres d'art, des romans, des éléments de la vie quotidienne. Or, c'est bien la mission de l'école de donner des clés de compréhension. » Pour lui, comme pour sa collègue, il ne s'agit ni de remettre en question les éventuelles

religions des familles, ni bien évidemment d'inciter à être croyant ou de faire du prosélytisme. « Mais il est nécessaire de montrer que c'est aussi des objets de culture plus générale. » complète Laurent, passionné par le sujet. Une deuxième séance vise à comparer des illustrations de cette histoire commune aux trois religions monothéistes à travers une miniature perse, une production d'artiste européen ou l'œuvre d'un photographe israélien. Les artistes aussi ont des diversités de représentation du récit...

“DONNER DES CLÉS DE COMPRÉHENSION”

DÉCONSTRUIRE LES FANTASMES
Depuis plusieurs années, les élèves de CM2 effectuent un parcours de lieux de culte. La capitale permet, en effet, d'aller de l'église Saint-Étienne-du-Mont à la Grande Mosquée de Paris, en passant par la synagogue de la rue Buffaut ou encore le temple de Ganesh, installé dans une ancienne boutique du 18^e. Les visites guidées par le directeur, soutenues par des fiches bilan, ont laissées des souvenirs précis aux enfants. Nour, pour qui c'était la première visite d'une église, a été impressionnée

par sa taille, par « cette grande croix avec Jésus accroché dessus et le nombre de tableaux » sur les vitres ». Julien, lui, a surtout retenu « cet étrange piano avec des tuyaux qui faisait beaucoup de bruit ! ». À la mosquée, tous les deux ont observé la quantité de motifs sur les murs et la beauté des jardins. Ils notent aussi que là, comme au temple hindou, « on doit enlever ses chaussures en entrant ». « Au temple, c'était tout doré » s'émerveille encore Julien. Concernant la synagogue, ce sont les écritures en hébreux et la Torah en rouleau qui auront marqué sa camarade. « C'est étrange comme les lieux sont différents alors qu'ils sont tous religieux » s'étonne encore le garçon. « Même les prières sont différentes » complète Nour, surprise des tambours lors de la puja hindouiste. Pour l'enseignant, l'objet du parcours est « de déconstruire les préjugés et les fantasmes. Permettre d'entrer dans le lieu de l'autre, c'est apprendre à mieux le connaître, à se décentrer de sa culture, s'ouvrir à d'autres. C'est ça le cadre laïc de l'école publique. »
MATHILDE BLANCHARD



ANAËL HONIGMANN, docteur de l'École pratique des hautes études, mention Religions et systèmes de pensée.

QUEL ENJEU DE L'ENSEIGNEMENT DU FAIT RELIGIEUX ?

“ Au-delà de créer une culture commune, l'enjeu est de lier l'enseignement des faits religieux à l'éducation à la laïcité. Il s'agit d'une part de créer un cadre apaisé, à la fois pour les élèves et l'enseignant, pour pouvoir parler en classe de ces sujets qui s'y

invitent de fait. D'autre part, de développer un rapport réfléchi au religieux en distinguant le champ du savoir de celui de la croyance, de se familiariser avec la pluralité des convictions et de leurs diversités internes. Enfin, l'objectif est de susciter un attachement à la laïcité, non comme une série d'interdictions, mais comme les libertés qu'elle garantit à l'individu comme au groupe.

QUELS SONT LES FREINS ?

Des peurs. Celles des réactions des élèves ou des parents, de l'institution, de manquer de connaissances, de ne pas respecter sa

neutralité ou les attendus, de créer des conflits de loyauté chez les enfants, d'un positionnement professionnel complexe entre rôle de maître et objectif précis.

COMMENT LES DÉPASSER ?

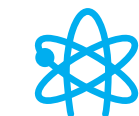
Être formé et s'appuyer sur des outils validés pour se lancer et c'est l'expérimentation qui va rassurer. Travailler la pédagogie du questionnement et la mise en neutralité. Utiliser un langage qui acte la pluralité, qui évite les prescriptions des religions ou les vérités intangibles pour s'appuyer sur un vocabulaire descriptif, qui identifie les croyances.
PROPOS RECUEILLIS PAR M.B.

SELON L'ENQUÊTE RELIGIONS, DISCRIMINATIONS ET RACISME EN MILIEU SCOLAIRE :
« Dans la plupart des cas, les équipes enseignantes font face à des élèves qui formulent des croyances, des incompréhensions et des erreurs que les enseignants traitent comme telles, sans dramatiser leurs interventions ».

6 JOURS FÉRIÉS sont liés aux fêtes catholiques et protestantes dans le calendrier légal. 13 autres fêtes religieuses donnent droit à des jours d'absence pour les divers autres cultes (arméniens, bouddhistes, juifs, musulmans et orthodoxes).



51% de la population des 18-59 ans déclarent ne pas avoir de religion (Insee-Enquête 2019-2020).



9 DÉCEMBRE c'est la journée nationale de la laïcité célébrant l'anniversaire de la promulgation de la loi de 1905, concernant la séparation des Églises et de l'État.

en bref

AU FIL DES DISCIPLINES

L'enseignement du fait religieux a comme visée principale l'éducation à la laïcité. Les deux ne constituent pas une discipline et n'ont pas d'horaires dédiés. Au cycle 3, ils s'enseignent de manière transversale et peuvent être abordés dans le cadre de la culture littéraire et artistique, de l'EMC, de l'histoire et l'histoire des arts, de la géographie ou encore des sciences ou de l'éducation artistique.

ENQUÊTE

L'association Enquête, dont est membre Anaël Honigmann, a conçu une formation en ligne permettant d'aborder la pluralité des convictions de manière laïque, en s'appuyant sur les sciences humaines. Ce parcours vise à lever les angoisses tout en clarifiant les objectifs et positionnements propres à cet enseignement transversal. Autour du jeu « l'arbre à défis », des pistes concrètes sont proposées pour s'emparer du sujet.

ENQUETE.ASSO.FR

EN PLUSIEURS FOI(S)

Une petite série à retrouver sur Lumni qui explique les cinq plus grandes religions du monde. Bouddhisme, christianisme, hindouisme, islam et judaïsme sont déclinés en courtes vidéos de trois minutes présentant les origines, les coutumes, les textes fondateurs ou encore les lieux de culte... Histoire de mettre ses connaissances à jour ou à utiliser comme outil d'appui pour les plus grand-es. Sur **LUMNI.FR**

QUESTIONS & RÉPONSES

Q: CHÈQUES VACANCES, QUAND FAUT-IL EN FAIRE LA DEMANDE ?

R: À n'importe quel moment de l'année, PE et AESH peuvent remplir et déposer un dossier de demande de chèques vacances. Un seul dossier peut être constitué par année civile, il est conseillé de le faire dès janvier. Le chèque vacances est sous condition de ressources et repose sur un principe d'épargne, il n'est pas possible d'en bénéficier immédiatement. Il faut attendre au moins 4 mois. La demande s'effectue sur le site fonctionpublique-chequesvacances.fr. Une circulaire en date du 25 juillet 2023 exclut les personnels retraités de l'Éducation nationale du bénéfice des chèques vacances depuis le 1^{er} octobre 2023.

Q: QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DE LA RETRAITE PROGRESSIVE ?

R: Il faut être à deux ans de l'âge de l'ouverture des droits à la retraite, disposer d'au moins 150 trimestres d'assurance et obtenir un temps partiel. Une pension dite "partielle" peut alors être perçue en complément de la rémunération. S'il s'agit d'un dispositif de droit, ce dernier reste conditionné à l'obtention d'un temps partiel qui, lui, n'est pas nécessairement de droit. La quotité du temps partiel peut évoluer sans effets sur le droit. Une fois débuté, le dispositif perdure tant que l'agent dispose d'un temps

partiel, y compris jusqu'à l'âge limite, 67 ou 70 ans selon les situations. Il est mis fin au dispositif lors du départ à la retraite, lorsque le temps partiel est remis en cause ou à tout moment par choix de l'agent. Dans tous les cas, la fin du dispositif est définitive, il ne pourra plus être réactivé.

Q: JE PARS À LA RETRAITE LE 1^{ER} MARS 2024. JE TRAVAILLE ACTUELLEMENT À 50%. EST-CE QUE MA PENSION DE RETRAITE VA ÊTRE CALCULÉE SUR LA BASE DE MES DERNIÈRES RÉMUNÉRATIONS ?

R: Non, le calcul de la pension de retraite se fait sur la base d'un traitement à taux plein. En revanche, le nombre de trimestres cotisés est au prorata du temps de travail.

Décryptage

PERMUTATION: DÉROULEMENT DU CALENDRIER

MERCREDI 29/11/23 (12H)	Clôture de la saisie des vœux pour les candidats et les candidates dans SIAM.
À COMPTER DU JEUDI 30/11/23	Envoi par les services départementaux des confirmations de candidatures sur les boîtes I-Prof des candidats.
JEUDI 14/12/23 AU PLUS TARD	Date limite d'envoi aux DSDEN des confirmations des demandes et des pièces justificatives (cachet de la Poste faisant foi). Toute confirmation non retournée dans les délais fixés invalide la candidature.
LUNDI 15/01/24 AU PLUS TARD	Date limite de réception par les services des demandes tardives pour rapprochement de conjoint-es ou des demandes de modifications de la situation familiale.

PORTRAIT



IDENTIFIER LES OBSTACLES aux apprentissages, définir les besoins et trouver des réponses.

RÉFÉRENTE HANDICAP: UN MAILLON INDISPENSABLE

Barbara Colin est référente pour la scolarisation des élèves en situation de handicap, de la maternelle à l'insertion professionnelle et sociale.

«Ma mission principale est le suivi de la continuité et de la cohérence de la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation - les PPS - des élèves de la maternelle au lycée», affirme Barbara Colin, référente pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le

secteur de Liffré au nord de Rennes (Ile-et-Vilaine). Vaste programme quand le secteur en question couvre trois circonscriptions, environ 50 écoles et établissements publics et privés sous contrat et quatre pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL). «La loi de 2005 définit la situation de handicap comme le retentissement d'un trouble ou d'une maladie invalidante dans un environnement, ce qui a permis de prendre en compte les besoins de davantage de personnes», poursuit-elle. Et c'est là tout le champ de son travail : identifier les obstacles aux apprentissages, définir les besoins et trouver des réponses pour mettre en place les conditions d'une accessibilité,

tant matérielle que pédagogique, au maximum d'apprentissages communs. «Quand l'accessibilité ne suffit pas, alors il faut envisager une «compensation» qui peut être une aide humaine, explique la référente. On cherche avant tout à développer l'autonomie des élèves». De même, selon elle, l'AESH doit veiller à ce que son accompagnement permette ce développement de l'autonomie. Le système scolaire français est peu «accessible», les places en établissements spécialisés sont insuffisantes et les inégalités territoriales en matière de ressources sont importantes.

FAIRE LE LIEN

Après avoir été PE adjointe, puis spécialisée la voilà référente depuis 4 ans. «En début d'année scolaire, l'urgence est de s'assurer des droits attribués par la MDPH* car certains arrivent à échéance, confie Barbara Colin. C'est aussi le moment de réfléchir au maintien en maternelle et aux orientations en Ulis, en Segpa ou en établissements spécialisés. Il faut donc organiser des équipes de suivi de scolarisation prioritaires - ESS-, qui rassemblent la famille, le PE ou le professeur principal, la direction d'école ou le chef d'établissement et au besoin la psychologue scolaire, l'AESH, le coo d'Ulis et tous les partenaires du médical, du social et des établissements spécialisés, si la scolarité est partagée». Elle assure le lien avec la famille car il est important d'anticiper pour que le parcours scolaire dans son ensemble soit accepté et le plus adapté possible à l'élève. Elle complète précisément le GEVA-sco**, rédigé par l'équipe éducative, afin de permettre à la MDPH d'évaluer les besoins et de notifier les aides nécessaires. Pour les cas moins urgents, les ESS vont se poursuivre tout au long de l'année. Pas moins de 300 l'an dernier, la moitié pour le premier degré et l'autre pour le second degré. Des demandes en cours d'année, la participation à certaines équipes éducatives, garder le lien avec les familles, être une personne ressource pour les enseignants ou faire connaître le rôle de référent dans les établissements... des missions tellement vastes à la hauteur des besoins. VIRGINIE SOLUNTO

*Maison départementale des personnes handicapées.

**Guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation.

par Marion Katak

LIVRES

Pour qui est ce beau cadeau ?

Fêtes de nouveau en approche, et plus que jamais besoin de l'art et de la culture pour penser/panser la vie. Quelques albums pour dire ce qui nous lie, nous relie.

On retrouve les petits bonhommes et leurs engins de chantier pour une livraison de cadeaux de Noël dans **Pour qui est ce beau cadeau ?** Le livre ouvre sur l'intérieur du Père Noël, qui apparaît au loin dans son traîneau à la page suivante. Bus, semi-remorque, tractopelles prennent livraison des cadeaux et partent dans la nuit noire pour les acheminer. Les embûches sont nombreuses mais l'inventivité et la solidarité permettent de mener à bien le travail! Les illustrations aux jolies couleurs fourmillent de détails qui ravissent les petits, les angles de vue favorisent la réflexion et la compréhension. **Ce qui nous lie** est un

livre qui fait sens dans ces périodes de fêtes en famille. Au fil des saisons, une petite fille passe du temps avec sa grand-mère. L'une grandit quand l'autre vieillit, l'enfant pose des questions et l'aïeule lui répond. Une douceur des moments simples, très philosophique, à hauteur de la pensée et de la parole des enfants. La place de l'humain et de la nature est très centrale, s'appuyant sur l'observation et la manière de réfléchir des enfants. Au milieu du fracas

"UNE DOUCEUR DES MOMENTS SIMPLES"



du monde et de l'agitation des fêtes, **Le son du silence** est une invitation à se poser et écouter. Au cœur de Tokyo, un petit garçon part à la recherche du silence. Après avoir écouté les bruits de la ville et de la vie, il finit par comprendre que depuis le départ, le silence était partout. Un album pour découvrir le concept japonais du « ma », ce vide, silence-espace-durée, relie deux sons ou objets ou instants ou lieux séparés. Il confère équilibre, cohérence et sens aux bruits de la vie. Ecouter le son du silence, pour que les bruits de la vie paraissent plus beaux... **On a deux yeux pour voir** entraîne à une réflexion sur la manière de regarder la vie. C'est l'histoire d'un enfant qui se réveille un matin avec deux yeux différents, l'un en forme de croissant de lune, l'autre en forme d'étoile. L'un permet à l'enfant de voir tout ce qui est bon et joyeux, l'autre ce qui est mauvais ou triste. Le médecin rassure les parents. Tous les enfants ont deux yeux pour voir, pour appréhender le monde, pour ne pas voir que le bon ou mauvais côté des choses... mais tout regarder « en entier ». Porté par des illustrations

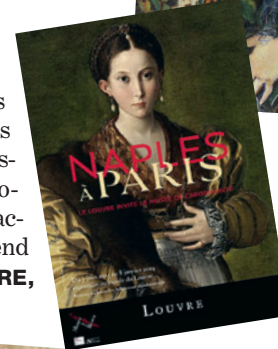
tout en finesse, un message pour aider les enfants à grandir. **Une année de fêtes** éclaire les festivités sous un angle universel: un album magnifiquement illustré pour découvrir seize célébrations familiales à travers le monde. Documentaire qui entraîne du Nouvel an chinois au carnaval de Venise ou de Rio, aux cerisiers en fleurs du Japon ou à la fête des couleurs en Inde, Ramadan, Hanouka ou marche des fiertés: un tour du monde pour apprécier spécificités et points communs. Un bel album pour préparer les fêtes!

- **POUR QUI EST CE BEAU CADEAU ?** de Chihiro Nakagawa, ill. Junji Koyose, Ed. Rue du Monde C1
- **CE QUI NOUS LIE**, d'Anne Laval, Ed. Les fourmis rouges C1
- **LE SON DU SILENCE**, de Katrina Goldsaito, ill. Julia Kuo, Ed. Hongfei C2
- **ON A DEUX YEUX POUR VOIR**, de Baptiste Beaulieu, ill. Qin Leng, Ed. Les Arènes jeunesse C3
- **UNE ANNÉE DE FÊTES**, de Camille Zabka, ill. Reza Dalvand, Ed. Les Arènes jeunesse C2 C3

EXPO - PARIS

Napoli!

Le musée du Louvre a invité le musée de Capodimonte pour une magnifique expo consacrée à Naples. Le prêt d'une soixantaine des plus beaux chefs-d'œuvre s'ajoute à la collection déjà exceptionnelle des peintures italiennes du Louvre. Le face à face de ces toiles permet un jeu de piste subtil et réjouissant, avec des commentaires pédagogiques qui donnent la mesure du caractère inédit de cette expo où on en prend plein les yeux! ► **MUSÉE DU LOUVRE, PARIS. JUSQU'AU 8 JANVIER 2024.**



EXPO - GIVERNY

Flower Power

Une sublime exposition qui se penche sur le pouvoir des fleurs de l'Antiquité à nos jours élaborant un bouquet composé de peintures, de sculptures, d'estampes, de livres et d'objets d'art... Delacroix, Georgia O'Keeffe, Andy Warhol ou Rodin illustrant les fleurs du mal parmi les plus grands chefs-d'œuvre de l'histoire des arts présentés ici. ► **MUSÉE DES IMPRESSIONNISMES, GIVERNY. JUSQU'AU 7 JANVIER 2024.**



EXPO - NANTES

Belle et rebelle

D'abord modèle de De Chavannes ou de Toulouse-Lautrec, Suzanne Valadon deviendra peintre: un destin exceptionnel pour cette enfant de Montmartre élevée par une mère blanchisseuse. En passant derrière le chevalet, elle s'émancipe du pouvoir des hommes et crée une œuvre libre et transgressive. 120 chefs-d'œuvre pour revenir sur la vie non conventionnelle de cette artiste qui a peint le premier nu masculin profane et décorseté les femmes, avec audace et sans se soucier des injonctions morales. ► **MUSÉE DES BEAUX-ARTS, NANTES. JUSQU'AU 11 FÉVRIER 2024.**

EXPO - LILLE

Où sont les femmes ?

Égéries, muses, épouses, modèles... Les femmes ne manquent pas sur les toiles, mais qu'en est-il des femmes artistes? Le musée de Lille choisit de mettre en valeur parmi celles qu'il possède, les œuvres d'artistes connues comme Camille Claudel, Sonia Delaunay ou Marie Laurencin mais aussi de réhabiliter des oubliées et marginalisées de l'histoire de l'art, comme Mathilde Bonaparte, nièce de l'Empereur et brillante aquarelliste... ► **PALAIS DES BEAUX-ARTS, LILLE. JUSQU'AU 11 MARS 2024.**

INTERVIEW

Nicolas Coutant

QUEL RÔLE JOUE LE VÊTEMENT POUR L'ÉCOLIER ?

On peut parler de rôles multiples. D'abord, le vêtement institue l'écolier comme l'illustrent l'uniforme, au rôle symbolique, mais aussi la blouse qui avait un rôle protecteur pour les vêtements de ville (alors coûteux) de l'écolier, de l'enseignant. Dans la cour d'école, le vêtement joue un rôle social, dans ce qu'on appelle le travail des apparences, la question du look, avec la

place complexe des marques. Le vêtement à l'école concerne l'élève et l'école mais aussi l'institution, la famille de l'élève, sans oublier l'industrie de la mode qui est très prescriptrice.

POURQUOI LES QUESTIONS VESTIMENTAIRES REVIENNENT-ELLES RÉGULIÈREMENT DANS LES DÉBATS ?

À même la peau et en même temps vu par les autres, le vêtement est à la croisée de l'intime et du social, les mettant en tension, parfois en contradiction. Les industries culturelles s'en mêlent, façonnant notre imaginaire. Revenir à la

réalité historique peut permettre de dépasser des positions clivantes. Ainsi, il faut savoir que l'uniforme a existé en France entre 1804 et les années 1930 pour les internes peu nombreux des lycées de garçons. L'immense majorité des élèves a porté la blouse qui disparaît dans les années 1970 avec la fin du porte-plume et l'apparition du prêt-à-porter.

Y-A-T-IL DES APPRENTISSAGES SPÉCIFIQUES À MENER SUR « L'HABIT » ?

Le vêtement a aussi un rôle éducatif, pratiqué par les pédagogues dès la fin



BIO
Nicolas Coutant, directeur adjoint du musée et commissaire de l'exposition « S'habiller pour l'école » Musée national de l'éducation, Rouen. Jusqu'au 31 mars 2024.

du 19^e siècle. En maternelle, il est support d'apprentissages. Enfiler, lacer, boutonner participent des apprentissages de la motricité fine, la latéralisation, le schéma corporel et, donc de l'autonomie. Les marques jouent aujourd'hui sur ce concept de vêtement apprenant. Apprendre à s'habiller, c'est aussi apprendre à être un futur adulte, apprendre les codes, et ça, tout au long de la scolarité. PROPOS RECUEILLIS PAR MARION KATAK

► **POUR ALLER PLUS LOIN: RESEAU-CANOPE.FR**

La crise du logement en France perdure et s'accroît. Des mesures fortes de l'Etat sont nécessaires et attendues.

« L'écart a rarement semblé aussi grand entre d'un côté l'état du mal logement, sa permanence [...] et d'un autre côté, l'insuffisance des réponses publiques pour rendre le logement abordable tant dans le parc existant dont l'ouverture aux plus modestes se restreint que dans la construction neuve, qui reste insuffisante au regard de

l'ampleur et des caractéristiques de la demande », affirmait le rapport de la Fondation Abbé Pierre sur l'état du mal logement en France dès janvier 2023. Un constat toujours d'actualité en cette fin d'année où plus de 4 millions de personnes restent toujours mal logées et 2,4 millions de ménages sont en attente d'un logement social selon l'Union sociale de l'habitat (USH). La place de l'habitat dans le budget demeure importante et beaucoup doivent choisir entre manger, se chauffer ou payer leur loyer. Les familles monoparentales, les femmes et les minorités de genre, mais aussi les jeunes qui n'arrivent plus à quitter le domicile parental, sont les plus touchés.

UNE CRISE MULTIPLE

Pour Emmanuelle Cosse, présidente de l'USH, « il y a un désinvestissement de la puissance publique »* et « la croyance que le marché va s'autoréguler ». Or, les causes de la crise sont multiples et touchent le social, le locatif privé, l'accès à la propriété, le BTP, l'emploi... L'augmentation des coûts énergétiques, des taux d'intérêts, des matières premières, le resserrement des bénéficiaires du prêt à taux zéro ou encore la suppression de la loi Pinel, qui permettait aux particuliers de bénéficier d'avantages fiscaux en investissant dans un logement locatif, font flamber le prix de l'immobilier et alimentent la pénurie de logements neufs. La loi SRU** n'est pas toujours respectée et l'essor des locations touristiques réduisent d'autant les possibilités de locations. Dans le projet de loi de finances 2024, si 5 milliards sont consacrés à la rénovation des logements privés, rien n'est prévu pour l'aide globale à la réhabilitation des logements sociaux alors qu'un montant de 700 millions d'euros lui était alloué en 2023. Pour l'année 2024, uniquement 70 000 agréments de logements sociaux sont prévus, un des plus mauvais chiffres de ces 25 dernières années. Un engagement plus conséquent de l'État s'avère indispensable. NELLY RIZZO

*Le Monde, 2 octobre 2023.

**Loi solidarité et renouvellement urbain qui impose un taux de logements sociaux dans les communes.

« Éteins la lumière ! »

La quasi-totalité des organismes vivants ont une biologie dépendante de leur rythme circadien alternant le jour et la nuit. Et pourtant en 2016, 83% de la population mondiale vit sous un ciel pollué par des éclairages artificiels et 60% des Européens ne voient plus la voie lactée (Science Advances, 2016). Les lumières des grandes agglomérations urbaines ou des principales voies de communication pourraient contribuer, selon l'ANPCEN*, à des perturbations rythmiques chez les êtres vivants et à une altération de la santé physique et/ou mentale de l'être humain : trouble du sommeil, fatigue, stress, anxiété, mais aussi une augmentation du risque de certaines maladies. La pollution lumineuse a un impact aussi sur la biodiversité. Le « suréclairage » est la cause première de la disparition de nombre d'espèces d'insectes et une menace supplémentaire pour les insectes pollinisateurs, déjà décimés, entraînant des conséquences en cascade sur les écosystèmes terrestres. Un million d'oi-

seaux migrateurs gênés et désorientés par la pollution lumineuse meurt chaque année. Depuis plus d'une dizaine d'années, sous la pression d'associations, tout un millefeuille réglementaire est mis en place. Dans un contexte d'appel à la sobriété énergétique, un décret de 2022 limite et sanctionne les illuminations permanentes, publicitaires ou vitrines. Certains tronçons routiers s'obscurcissent et de plus en plus de communes éteignent leurs éclairages publics la nuit. L'ONU envisage de considérer le ciel étoilé comme « patrimoine commun de l'humanité » et un peu partout dans le monde des « réserves internationales de ciel étoilé » sont ouvertes. En France, « les paysages nocturnes » sont inscrits au patrimoine de la nation depuis 2016 et un label « Villes et villages étoilés » a été créé. « Plus rien ne s'oppose à la nuit », chante le poète.

VIRGINIE SOLUNTO

*Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne.

Pornocriminalité : des violences insoutenables

90% des contenus pornographiques présentent des actes de violences physiques, sexuelles ou verbales envers les femmes. Le Haut conseil à l'égalité (HCE) entre les femmes et les hommes dresse le constat d'un système pornocriminel où les femmes sont caricaturées des pires stéréotypes sexistes et racistes, humiliées, objectifiées, violentées, torturées... subissant des traitements contraires à la dignité humaine et à la loi. Le mythe de la culture du viol, mais aussi les haines racistes et LGBT-phobes, sont omniprésents. Ces vidéos banalisent l'inceste et la pédocriminalité laissant croire que l'enfant souhaite une initiation par l'adulte. Pour le HCE, la forte augmentation de l'exposition des mineur-es à la porno-

graphie, notamment dès 10 ans, entraîne une banalisation et une hausse des violences sexuelles. Il avait déjà alerté à la rentrée 2022 sur le fait qu'un tiers des 18-24 ans pensent qu'une femme peut prendre plaisir à être humiliée ou injuriée. Le HCE rappelle que ces violences participent directement à un continuum allant des représentations dégradantes aux crimes sexuels et aux meurtres conjugaux. Face à un lobbying à la sémantique trompeuse, le HCE dénonce un déni sociétal et une inaction collective et appelle à mettre fin à l'impunité de l'industrie pornographique. Il avait également déjà exhorté les pouvoirs publics à faire de l'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge une priorité absolue. MATHILDE BLANCHARD

© W. Konarzewski



CÉCILE BADOUAL,
professeure
d'anatomopathologie
à l'hôpital européen
G. Pompidou

1. POURQUOI VACCINER CONTRE LE PAPILLOMAVIRUS EN MILIEU SCOLAIRE ?

Cela permet de toucher le plus de jeunes en âge d'être vaccinés, c'est-à-dire les 11-14 ans. Ce vaccin cible des virus HPV* responsables de lésions bénignes au niveau des muqueuses chez les filles comme chez les garçons. Ces lésions peuvent être des entraves à vie de la sexualité : verrues génitales, condylomes. Il permet aussi et surtout d'empêcher la contamination d'HPV responsables de cancers : col de l'utérus, vulve, vagin, pénis, anus, fond de la gorge. Il est recommandé avant toute contamination pendant des rapports sexuels mais une vaccination de rattrapage est possible jusqu'à 19 ans pour ces jeunes en début de sexualité.

2. LES GARÇONS CONCERNÉS AUSSI ?

Hommes et femmes peuvent être porteurs d'HPV. La France s'aligne avec les préconisations de vaccinations qui existent dans beaucoup d'autres pays. En Australie où la vaccination est proposée depuis dix ans, il n'y a plus vraiment de portage d'HPV dans les populations vaccinées, filles et garçons, avec une réduction de certains cancers. Faire vacciner son enfant permet d'empêcher l'arrivée de cancers évitables et d'éviter les contaminations, garçons-filles, filles-garçons, garçons-garçons, filles-filles. PROPOS RECUEILLIS PAR NELLY RIZZO
*Human papillomavirus



© Millerand/NAJA

L'enracinement du mal logement

“Une intervention rapide résout bien des situations”

EN QUOI LE HARCÈLEMENT SE DIFFÉRENCIE-T-IL DES AUTRES FORMES DE VIOLENCE ?

NICOLE CATHELIN : Il se différencie des disputes ou bagarres par son caractère répétitif et par l'effet de groupe. Ce sont ces deux critères qui font la gravité du phénomène. La répétition laisse à penser à l'enfant que cela ne s'arrêtera jamais, qu'il n'y a pas d'issue. L'effet de groupe, lui, donne l'impression qu'il n'y a personne pour l'aider; que tout le monde est contre lui. De plus, le groupe est très important à cet âge. Il est lié au mouvement d'autonomisation des enfants. Ceux-ci, en grandissant, passent d'une proximité avec leur famille qui les rassure, à laquelle ils s'identifient, à la recherche de nouveaux modèles. Ils vont transférer au groupe le besoin de soutien. Il devient un microcosme idéalisé avec un fort sentiment d'appartenance. Les chiffres des cas de harcèlement suivent ce développement des enfants avec l'émergence de situations en cycle 3, une hausse au collège puis une baisse au lycée.

QUEL ENGRENAGE SE MET EN PLACE ?

N. C. : Cela débute par une personne qui perçoit chez l'autre une différence qui la renvoie souvent à ses propres vulnérabilités. Elle ne s'en prend pas à n'importe qui mais à quelqu'un qui la met mal à l'aise, qui l'angoisse ou qu'elle envie. Cette différence fait émerger une émotion très violente chez l'enfant. À cet âge, il n'a ni les capacités cognitives pour trouver la réponse intellectuelle adéquate, ni la capacité de gérer seul ses émotions. Il va alors chercher une réponse « simple » pour faire baisser la tension : considérer que c'est la faute du porteur de différence et s'en prendre à

lui. Le groupe va ensuite faire écho. Tous les enfants traversent cette période de vulnérabilité et voir un élève qui s'en prend à l'autre peut faire surgir chez eux les mêmes réactions et les amener à participer. L'importance de l'appartenance au groupe peut aussi entraîner la peur d'être exclus ou d'être le prochain s'ils ne participent pas. Ensuite, le groupe s'auto-alimente au détriment de la victime qui passe au second plan.

COMMENT PRÉVENIR LE PHÉNOMÈNE ?

N. C. : Le rôle des adultes est fondamental. Dès la maternelle, on peut apprendre aux enfants à gérer leurs émotions et à connaître le langage corporel des autres. La vie en groupe s'apprend, les enfants ne peuvent pas se débrouiller tout seuls. À l'heure où il y a une montée de l'individualisme et une perte de sens du groupe, c'est le rôle de l'école qui les accueille en groupe de leur apprendre à collaborer; à s'aider de l'autre. On peut aussi animer des temps de parole pour faire prendre conscience qu'il y a des mouvements dans les

“Le harcèlement se différencie des disputes ou bagarres par son caractère répétitif et par l'effet de groupe”



BIO

Nicole Catheline, pédopsychiatre spécialisée dans la psychopathologie de la scolarité. Ancienne présidente du conseil scientifique de la Société française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et disciplines associées. Autrice de « Harcèlement scolaire », PUF (Que sais-je ? 2023).

groupes, certains pouvant conduire à des choses négatives. La prévention s'inscrit dans la durée et les dix heures de sensibilisation tout le long de la scolarité sont une bonne chose. Mais, cela nécessite aussi de former et d'outiller les enseignants pour la mise en place de projets rendant les élèves actifs.

COMMENT TRAITER UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT ?

N. C. : Une intervention rapide résout bien des situations. Tous les canaux, comme le numéro vert 3018, sont utiles pour libérer la parole. Cette dernière peut aussi être recueillie par l'école. Elle doit être prise au sérieux, sans jugement hâtif. Former et accompagner les adultes à

ce recueil est important car ce sont des situations émotionnelles délicates, voire conflictuelles avec certains parents. Écouter ceux-ci et les tenir informés des démarches entreprises apaise leurs angoisses. Pour les élèves, les protocoles existants règlent la plupart des situations. La « méthode de préoccupation partagée », par exemple, fonctionne bien. Elle amène l'enfant harcelé à une prise de conscience et à être acteur de la réparation tout en replaçant la victime au centre. Celle-ci doit être écoutée, soutenue et se voir proposer des activités pour retrouver du plaisir. Lorsque l'effet groupe est installé de manière durable, l'école ne peut agir seule. Il faut faire intervenir des psychologues, des travailleurs sociaux, voire saisir la cellule de recueil des informations préoccupantes.

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE BORDACHAR

casden
BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative
de la Fonction publique

COMME NOUS, REJOIGNEZ LA CASDEN, LA BANQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE !

Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis, rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 - BFC - Société anonyme à direction et conseil de surveillance au capital de 188 92 730 euros - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon, 75 013 Paris - RCS Paris N° 493 435 042 - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 - Crédit photo : © Román Jehanno - Conception : insign 2022 - Merci à Carmen, Élise et Matthieu, professeurs des écoles, d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.



PARTENAIRE PREMIUM

casden.fr



Retrouvez-nous chez

BANQUE POPULAIRE

On s'engage pour celles et ceux qui s'engagent.

Sylvie, Stéphane, Zora...

Ils sont tous agents du service public, tous engagés pour l'intérêt des autres.

Chez MGEN, on s'engage à leurs côtés en les accompagnant globalement, de la prévention des risques pour leur santé physique et mentale à leur prise en charge en établissement de santé MGEN, en passant par le remboursement de leurs frais médicaux.

MGEN. Première mutuelle des agents du service public
On s'engage mutuellement

mgen[★]

GRUPE **vyv**

